

# LA PRESSE AFFAIRES



**PLUS-VALUE**  
CINQ FAÇONS  
D'ÉPARGNER PLUS  
PAGES 6 ET 7



**BOMBARDIER**  
AÉRONAUTIQUE  
UN CARNET DE  
COMMANDES BIEN GARNI  
PAGE 8

<b>S&amp;P/TSX</b> 13 582,69 -291,20 (-2,10%)	<b>TSX CROISSANCE</b> 2782,07 -27,43 (-0,98%)	<b>QUÉBEC 30</b> 1180,07 -21,58 (-1,80%)	<b>DOW JONES</b> 12 266,39 -315,79 (-2,51%)	<b>DOLLAR</b> 101,58 ¢US -0,83 ¢
---	---	--	---	--

## La Bourse de Toronto revient sur terre

**RUDY LE COURS**

Après avoir fait cavalier seul durant tout février, la Bourse de Toronto s'est jointe hier aux autres grands parquets qui battent en retraite depuis le début de l'année.

L'indice phare S&P/TSX a plongé de 291,20 points à 13 582,69 points.

Ce retrait de plus de 2 % entache l'avancée exceptionnelle amorcée le 20 janvier.

Un début d'année en déroute avait ramené l'indice canadien à 12 132,13 points. Depuis, le S&P/TSX avait pu regagner le terrain perdu. Jusqu'à la séance d'hier qui l'a acculé à se replier quelque peu.

« Ça prenait un 29 février, ironise Vincent Delisle, stratège chez Scotia Capitaux. Ce n'était pas soutenable que le TSX monte alors que les autres grands indices reculent. » Au cours du mois, il a quand même avancé de plus de 3 % tandis que tant la moyenne Dow Jones, le S&P 500 que le composite NASDAQ ont approfondi leurs reculs. Hier, ils ont tous cédé encore plus de terrain que l'indice canadien. Le Dow a notamment dérapé de 315,79 points à 12 266,39.

Les Bourses de Londres et de Tokyo terminent le mois avec un gain marginal tandis que Paris et Francfort ont fait marche arrière, bien que moins loin que les grands indices new-yorkais.

Jusqu'à hier, la poussée étonnante des prix des produits de base, du pétrole en particulier, avait permis à Toronto de se démarquer. Au cours de la semaine, le prix du brut a fracassé son record quatre jours d'affilée avant que les spéculateurs jugent qu'à 103,05 \$US le baril, il était devenu bien trop cher quand l'économie américaine traverse un inquiétant passage à vide.

À Toronto, les titres des ressources ont d'ailleurs reculé autant sinon plus que les actions des banques dont les résultats montrent que beaucoup de créances douteuses figurent encore dans leur bilan.

En fait, la poussée en apparence illogique du prix des produits de base s'explique sans doute par l'indifférence du président de la Réserve fédérale américaine Ben S. Bernanke devant l'affaiblissement du billet vert.

La monnaie américaine a même atteint cette semaine un record de faiblesse contre l'euro avant de se stabiliser apparemment. Cela a permis un répit sur le marché des produits de base. Néanmoins, il fallait hier encore plus de 1,50 \$US

➤ Voir **TORONTO** en page 4



### La Nationale ballottée au vent

C'est sorti comme un cri du cœur à la fin de l'assemblée annuelle de la Banque Nationale du Canada.

« On devrait tirer ensemble plutôt que de tirer sur la Banque Nationale pour tout et pour rien », a dit le président du conseil, Jean Douville, en réponse aux « durs commentaires » adressés aux dirigeants de la banque depuis le début de la crise sur le papier commercial.

Considérant que la Nationale vient d'encaisser le coup le plus dur de son histoire avec une radiation de 575 millions de dollars, les dirigeants de la banque se sont plutôt bien tirés d'affaire hier.

Après un départ sur les chapeaux de roue – Yves Michaud s'est fait huer après en avoir appelé au règlement, et un actionnaire a contesté le président d'assemblée –, l'assemblée s'est déroulée sans anicroche. Les 20 propositions d'actionnaires ont été présentées et plébiscitées au pas de course. Ainsi, mis à part une poignée d'actionnaires activistes, pas un seul quidam n'a pris le micro. Affaire classée en moins de quatre heures, ce qui fut nettement plus rapide que l'année dernière.

En fait, c'est à se demander si on peut critiquer la Nationale au Québec. Apparemment non, comme l'a appris à ses dépens Raymond Bachand. Après avoir évoqué la possibilité de poursuivre la Nationale au nom de la Société générale de financement, qui a acquis pour 137 millions de papier commercial boîteux sur les bons conseils de son banquier, le ministre du Développement économique s'est fait rabrouer par sa collègue aux Finances.

« Si le Québec donne l'exemple, tout le monde va poursuivre aussi », s'est scandalisée Monique Jérôme-Forget.

Le gouvernement du Québec ne le dit pas tout haut, mais il est terrorisé par la perspective que la Nationale soit prise pour cible par un prédateur qui lancerait une offre d'achat non sollicitée.

➤ Voir **NATIONALE** en page 4

### VOL DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

## Quand Bell joue au détective

**MAXIME BERGERON**

Le vol de renseignements confidentiels de 3,4 millions de clients de Bell Canada a causé toute une commotion il y a deux semaines. Or, le jeune homme arrêté puis relâché dans cette affaire exigeait à peine 2500 \$ pour la précieuse liste. Moins de 0,0007 \$ par client visé!

C'est un des nombreux éléments qui ressort d'une demande d'injonction déposée mardi par Bell au palais de justice de Montréal. Le document, que *La Presse Affaires* a obtenu, explique en détail comment l'entreprise de télécoms a mis au jour cette tentative de fraude.

Tout commence le 15 janvier dernier. Ce jour-là, un « informateur », qui a requis l'anonymat, laisse un message téléphonique au bureau de Michael Sabia. Ses allégations sont sérieuses: les renseignements personnels – noms, adresses, numéros de téléphone, services achetés chez Bell – de plus de trois millions de clients auraient été dérobés, indique-t-il. Pire, la liste est à vendre, et pour pas cher.

Le dénonciateur avait lui-même été approché à la mi-décembre par un certain Matthew Zedrich, qui offrait de lui céder la liste pour 2500 \$.

Le vendeur s'appelle en fait Jean-Michel Bonin, apprend-on dans le document déposé en Cour cette semaine. Un résident de Dorval âgé de 30 ans, sans aucun antécédent criminel.

Bell n'a pas perdu de temps. Après avoir vérifié les propos de son informateur – et confirmé l'authenticité des données volées – l'entreprise a embauché le 22 janvier un enquêteur de la firme privée Sirco.

L'inspecteur a reçu un gros mandat: entrer en contact avec Jean-Michel Bonin, essayer d'acheter la liste et surveiller le suspect « pour déterminer les endroits où il pourrait garder des copies la liste ». Une véritable filature.

➤ Voir **BELL** en page 4

Augmenter votre productivité, développer de nouveaux produits, devancer la concurrence, imaginez les possibilités.

1 866 870-0437  
www.investquebec.com

## DOSSIER L'AMÉRIQUE EN HAUTE VITESSE

Un référendum en Californie. Un lobby pro-TGV au Texas. Un train rapide plus populaire que l'avion entre Washington et New York. Les Américains préfèrent encore l'auto et l'avion, mais ils commencent à s'intéresser au train à grande vitesse. Au nombre des projets discutés aux États-Unis, on retrouve un lien grande vitesse entre New York et Montréal. Comme la facture s'annonce imposante, le gouvernement du Québec est prêt à financer une partie de la voie ferrée aux États-Unis. Portrait d'un pays intrigué par les bénéfices du train rapide.

## COÛTS DU LIEN MONTRÉAL-NEW YORK

## QUÉBEC PRÊT À AIDER



VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Le gouvernement Charest tient tellement au projet de train à grande vitesse Montréal-New York qu'il est prêt à payer une partie de la facture en territoire américain.

«Je serais ouvert à payer une partie du chemin de fer aux États-Unis. Ce n'est pas habituel, mais le projet est tellement important pour Montréal. Ce serait fantas-

matique d'être branché directement à l'île de New York (par un train à grande vitesse)», a dit le premier ministre du Québec, Jean Charest, en entrevue exclusive à *La Presse Affaires*.

Seulement 13 % des 663 kilomètres de voie ferrée reliant Montréal à New York sont situés au Québec. Le gouvernement Charest serait ainsi disposé à assumer plus que sa part des coûts reliés à la voie ferrée, qui est estimée à 100 millions de dollars selon une étude des ministères des transports du Québec et de New York en 2004. L'État de New York devrait investir quatre milliards pour sa voie ferrée, sans

compter les coûts d'expropriation. Selon l'étude conjointe, le coût total du projet serait de 5,2 milliards.

Même s'il est favorable au train à grande vitesse Montréal-New York, le gouvernement du Québec reconnaît que la décision appartient surtout au gouverneur de New York, Eliot Spitzer. «C'est un projet où les Américains ont la main haute car seulement 13 % de la voie ferrée est située du côté québécois», dit le premier ministre Charest.

Élu en novembre 2006, Eliot Spitzer succédait ainsi à George Pataki, partisan avoué du train à grande vitesse. Le premier minis-

tre québécois avait peur de devoir tout recommencer avec l'élection de l'ancien procureur général de New York. À leur première rencontre dans la Grosse Pomme en octobre dernier, Jean Charest a été agréablement surpris. «La veille, le gouverneur Spitzer avait discuté d'un projet de train rapide entre New York et Albany avec des fonctionnaires et des élus à Washington et il était revenu avec un avis assez favorable, dit Jean Charest. J'étais un peu surpris. Je voulais l'intéresser au projet, mais il avait déjà un pas d'avance sur moi.»

Le gouverneur de New York n'a pas voulu préciser s'il pri-

## LA PETITE HISTOIRE DU TRAIN À GRANDE VITESSE

1903

Pour la première fois, un train atteint une vitesse supérieure à 200 km/h, aujourd'hui la norme internationale pour un train à grande vitesse. Un train de la société allemande Siemens réalise l'exploit à Berlin.

1964

La première ligne ferroviaire à grande vitesse est inaugurée au Japon entre Toyko et Osaka.

1981

La France inaugure son premier TGV entre Paris et Lyon, qui atteint une vitesse de 380 km/h.

2000

La société américaine Amtrak inaugure son premier train à grande vitesse entre Washington et Boston. La vitesse maximale de l'Acela est de 240 km/h, mais il doit se limiter à 200 km/h en raison de l'état des voies ferrées.

## BOSTON-WASHINGTON

## Le train plus populaire que l'avion

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Il ne s'agit pas d'un véritable train à grande vitesse, font valoir les Européens. Qu'importe: les Américains sont tellement fiers de leur premier train rapide qu'ils ne s'en font pas avec des détails pareils.

En décembre 2001, Amtrak a lancé son premier train à grande vitesse entre Washington et Boston au coût de 840 millions \$CAN. Construit par un consortium formé

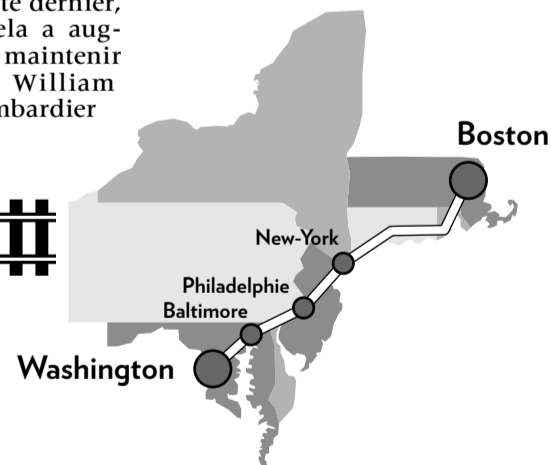
de Bombardier (73 %) et Alstom (27 %), le train rapide Acela peut atteindre jusqu'à 240 km/h, soit 60 km/h de moins qu'un TGV européen. Il ne dépasse généralement pas 200 km/h. «Ce n'est pas un train à grande vitesse à l'euro-péenne, mais c'est le train le plus rapide aux États-Unis», dit David Johnson, directeur adjoint du National Association of Railroad Passagers.

Au plan commercial, l'Acela se compare avantageusement aux trains européens. Il a même

devancé l'avion comme le moyen de transport le plus populaire entre Washington et New York. Selon Amtrak, l'Acela obtient environ 55 % des parts de marché du transport de passagers entre les deux villes. «L'Acela est plein à craquer, au point où les gens ont de la difficulté à trouver des sièges. Quand le prix de l'essence est monté à 3 \$ le gallon l'été dernier, l'achalandage de l'Acela a augmenté de 20 % pour se maintenir autour de 90 %», dit William Spurr, président de Bombardier

Transport en Amérique du Nord.

L'an dernier, l'Acela a franchi pour la première fois la barre des trois millions de passagers, soit 13 % de l'achalandage d'Amtrak au cours de l'année financière 2007. L'Acela a généré des hausses d'achalandage de 18 % au cours de chacune des deux dernières années.



## TEXAS

## Un T-Bone nouveau genre

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Au Texas, le T-Bone est à la fois un juteux morceau de viande, une expérience gastronomique et une source de fierté texane. Bientôt, il pourrait aussi devenir un moyen de transport.

Au royaume des Bush, le T-Bone est le surnom donné au projet de train à grande vitesse entre Dallas, Houston et San Antonio. Le Texas High Speed Rail and Transportation Corporation, qui réunit des politiciens et des représentants du milieu des affaires, compte réaliser une étude de mar-

ché sur le T-Bone en 2009. «Nous sommes convaincus d'avoir un projet viable financièrement. Nous en sommes encore à nos balbutiements, mais nous avons certainement quitté la gare», dit Tom Jones, maire de Temple, une petite ville de 55 000 habitants fondée le long de la voie ferrée en 1881.

Le Texas a bien failli devenir le premier État du pays à se doter d'un train à grande vitesse. En 1991, l'État a accordé la permission de construire un train à grande vitesse à un consortium incluant Bombardier avant de changer d'idée trois ans plus tard

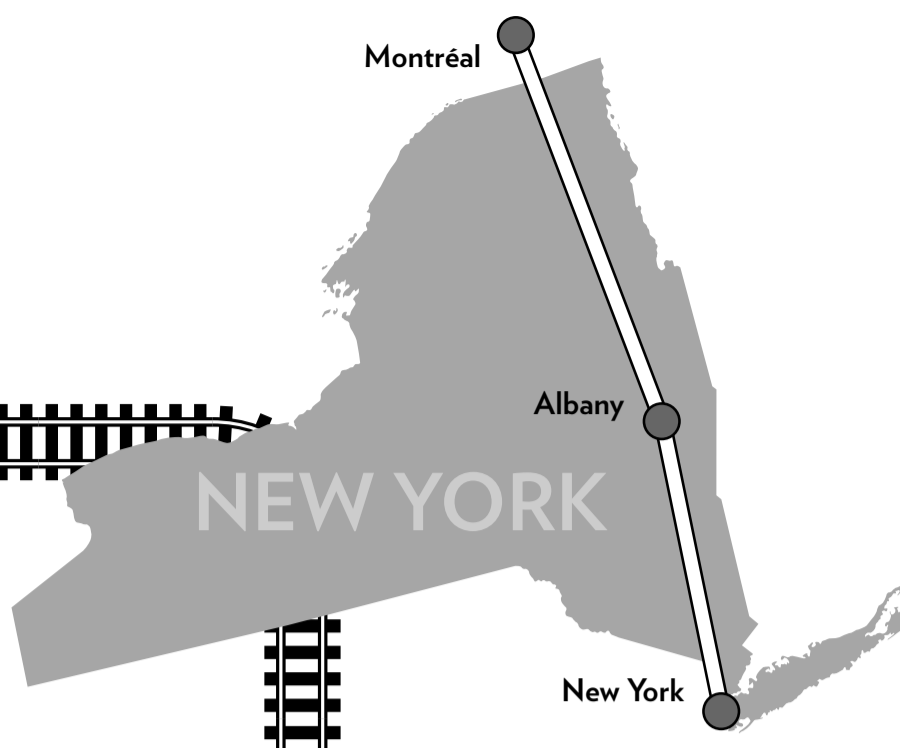
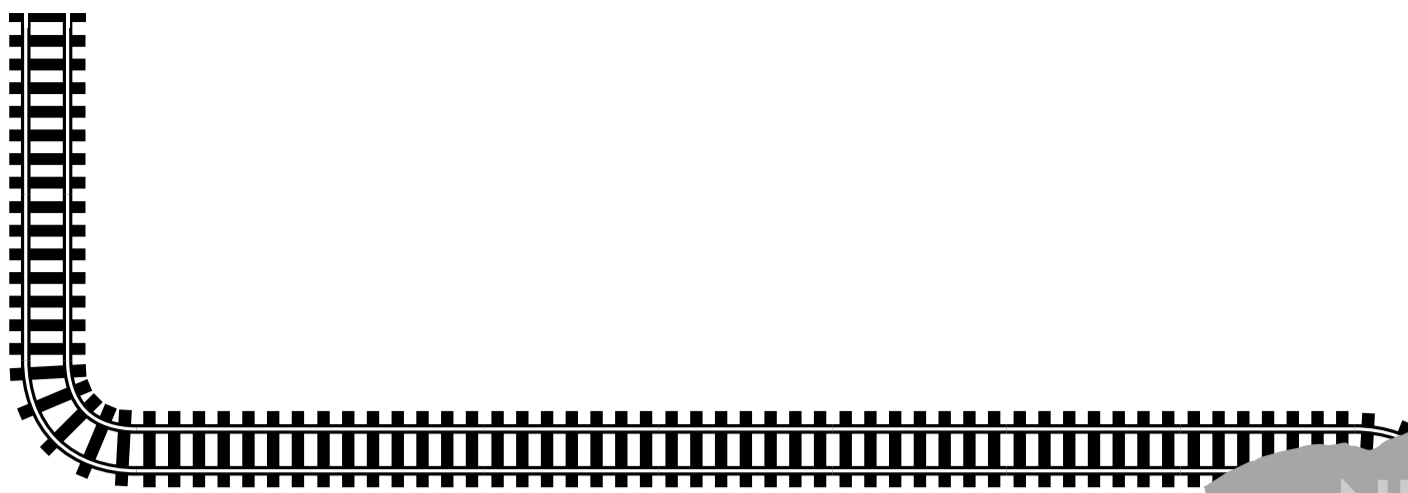
sous la pression de la compagnie aérienne Southwest Airlines.

Cette fois, le scénario semble différent. Southwest Airlines se fait discrète, tandis que ses rivales American Airlines et Continental Airlines appuient le T-Bone, qui reliera les trois aéroports les plus importants du Texas. «Les compagnies aériennes reconnaissent que les vols d'une distance de moins de 500 miles n'ont aucun sens au plan financier», dit Rick Harnish, directeur exécutif du Midwest High Speed Rail Association, un organisme voué au développement du train aux États-Unis.

Les Texans à la barre du projet de train à grande vitesse ne comptent pas accepter un centime des fonds publics. Même sans l'aide des gouvernements, ils ont bon espoir que leur T-Bone, dont l'ouverture est espérée en 2020, devienne presque aussi populaire au Texas que le morceau de viande du même nom. «C'est vrai que nous n'abandonnons pas facilement nos camions et nos VUS, mais les temps ont changé, dit le maire Tom Jones. La population du Texas devrait passer de 24 à 50 millions de personnes d'ici 20 ans. Nous ne pourrions pas construire assez d'autoroutes pour tous ces gens.»



# DOSSIER L'AMÉRIQUE EN HAUTE VITESSE



## LES ÉTATS-UNIS

vilégiait un train rapide entre New York et la capitale de son État, Albany, ou un train rapide entre New York et Montréal. « Le gouverneur Spitzer et le premier ministre Charest ont discuté du projet de train à grande vitesse lors de leur dernière rencontre. Nous avons convenu de garder nos yeux ouverts. Nous n'avons pas pris de décision, mais nous sommes ouverts à la discussion », a dit son attachée de presse Jennifer Givner à *La Presse Affaires*.

Malgré son intérêt pour le train à grande vitesse, Eliot Spitzer estime qu'il lui sera difficile d'en construire un à court terme dans

son État. « Le gouverneur veut investir dans les infrastructures de l'État de New York mais il ne faut toutefois pas oublier que nous prévoyons un déficit de 4,4 milliards cette année, dit Jennifer Givner. Ça nous force à nous serrer la ceinture et à mettre l'accent sur certains projets. Est-ce que ça affectera le projet de train à grande vitesse? Nous n'en savons rien. »

Le premier ministre Charest ne voit pas d'un mauvais œil le projet de train rapide entre New York et Albany. À son avis, il s'agit de la première étape vers un train à grande vitesse entre New York et Montréal.

Selon des études communes du Québec et de l'État de New York, un train à grande vitesse réduirait la durée du trajet entre Montréal et la Grosse Pomme de 10h55 à 4h.

Actuellement, Amtrak offre un départ par jour entre Montréal et New York. Les voyageurs ont déjà eu droit à deux départs par jour mais le train de nuit Montrealer a été aboli en 1996. Au cours des deux dernières années, le nombre de passagers entre Montréal et New York a augmenté respectivement de 11% et 7%. En 2007, 103 082 personnes ont voyagé à bord du train Montréal-New York.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

2003

Le train à sustentation magnétique Maglev atteint une vitesse record de 581 km/h au Japon.

2007

Un TGV de la Société nationale des chemins de fer en France atteint une vitesse de 574 km/h, un record pour un train fonctionnant en partie à l'électricité.

2009

La nouvelle génération de TGV de la société française Alstom – baptisée l'AGV pour automotrice à grande vitesse – sera lancée en Italie entre Rome et Naples. L'AGV atteindra 360 km/h en ligne droite.

### TRAJET

	TRAIN RÉGULIER Montréal-Québec	TGV Paris-Londres	ACELA Washington-New York
DURÉE DU TRAJET	2 h 55	2 h 15	3 h 30
DISTANCE	252 km	492 km	362 km
VITESSE MAXIMALE	160 km/h	300 km/h	240 km/h
VITESSE MOYENNE	87 km/h	219 km/h	103 km/h

Sources: VIA Rail, Amtrak, AFP, Google. Calculs de *La Presse Affaires*.

### FLORIDE

## Le TGV de Jeb Bush

Aux États-Unis, le verdict est unanime: George W. Bush a été un président réfractaire au développement du train. « J'ai été un grand partisan du président Bush, mais pas en matière de transport, dit Tom Jones, maire de Temple, une petite ville du Texas. Sur ce sujet, il a manqué de vision. » Le président américain n'est pas le seul membre de sa famille à avoir levé le nez sur tout nouveau projet de TGV. En 2004, le frère du président et gouverneur de la Floride, Jeb Bush, a annulé un

projet de train à grande vitesse entre Tampa Bay et Orlando. Les Floridiens, qui avaient accepté le projet de Bombardier en 2000, ont changé d'idée quatre ans plus tard. Malgré cette volte-face, le projet n'est pas complètement enterré. La commission créée afin de gérer le train à grande vitesse existe toujours, mais elle ne s'est pas réunie depuis deux ans et demi...

— Vincent Brousseau-Pouliot



### LES GARES LES PLUS ACHALANDÉES AUX ÉTATS-UNIS

Millions de voyageurs en 2007

New York	7,5
Washington	3,9
Philadelphie	3,6
Chicago	2,5
Los Angeles	1,4

Source: Amtrak.

## GRANDE ENTREVUE

Nous avons rencontré Paul Côté de VIA Rail. **À LIRE EN PAGE 8**

### CALIFORNIE

## Le référendum de monsieur le juge

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Quentin L. Kopp n'est pas un juge comme les autres. Le jour, il fait respecter la loi dans son tribunal. Le soir, il est en campagne référendaire.

Depuis un an et demi, le juge à la retraite est à la tête du California High Speed Rail Authority, une commission créée par l'État de la Californie afin de construire un train à grande vitesse. Malgré sa retraite, il continue de présider quelques procès, de questionner des tribunaux californiens.

Habitué à rendre son jugement du haut de son siège au tribunal, le juge Kopp devra cette fois plaider sa cause auprès des électeurs de la Californie. Le 4 novembre prochain, les Californiens iront aux urnes afin de décider s'ils empruntent 9,9 milliards de dollars afin de construire un train à grande vitesse d'ici 2020.

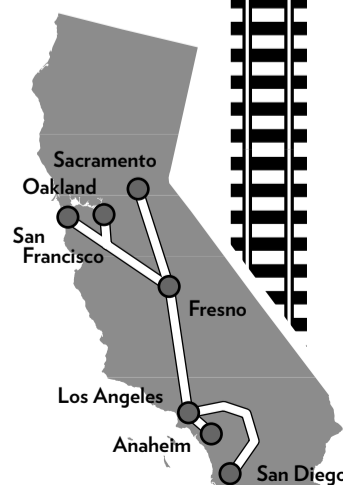
Si les partisans du train l'emportent, les contribuables californiens s'acquitteront du tiers de la facture, évaluée à 30 milliards. La California High Speed Rail Authority espère obtenir le reste de l'argent auprès des élus à Washington et d'investisseurs privés.

« Je suis optimiste mais ce sera une dure bataille, dit le juge Kopp. Si nous gagnons, il s'agira du financement le plus important octroyé pour un projet par référendum dans l'histoire de la Californie. Nous avons l'appui du gouverneur Arnold Schwarzenegger et de plusieurs maires. Il y a des gens qui sont en désaccord avec notre projet, mais nous n'avons aucune opposition vraiment organisée. »

S'il gagne son référendum en novembre, le juge Kopp pourra dire qu'il aura été le grand architecte du train à grande vitesse en Californie. Après tout, c'est

lui qui a créé la California High Speed Rail Authority en 1996 alors qu'il siégeait au Sénat de l'État – c'était avant qu'il n'entre dans la magistrature. « J'étais le président du comité des transports du Sénat à l'époque, se rappelle-t-il. Les membres du comité n'étaient pas intéressés par un train à grande vitesse, mais ils ne voulaient pas m'indisposer en votant contre ma proposition. »

Après sa retraite politique, le juge Kopp a été honoré par la Californie. Comble de l'ironie pour ce partisan du train à grande vitesse, on a nommé une autoroute en son honneur...



# LA PRESSE AFFAIRES

## À L'AGENDA

PREVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action M: million G: milliard

**LUNDI 3 MARS**  
 PIB (Canada) décembre: **0,0%**  
 novembre: **0,1%**  
 Vermilion Energy Trust  
 BPA 4T: **82c**

**MARDI 4 MARS**  
 Taux directeur du Canada (Canada) mars: **3,63%**  
 22 janvier: **4,00%**  
 Bombardier BPA 4T: **7c**  
 Research In Motion BPA 4T: **70c**

**MERCREDI 5 MARS**  
 Commandes industrielles (États-Unis) janvier: **-1,0%**  
 décembre: **2,3%**  
 Canam Group BPA 4T: **34c**  
 Cinram International BPA 4T: **60c**

**JEUDI 6 MARS**  
 Permis de construire (Canada) janvier: **1,0%**  
 décembre: **0,4%**  
 Ventes de maisons existantes (États-Unis) janvier: **-0,5%**  
 décembre: **-1,5%**

**VENREDI 7 MARS**  
 Taux de chômage (Canada) février: **5,9%**  
 janvier: **5,8%**  
 Taux de chômage (États-Unis) février: **5,0%**  
 janvier: **4,9%**

**VENREDI 10 MARS**  
 Mises en chantier (Canada) février: **à venir**  
 janvier: **222 700 unités**  
 Commerce en gros (États-Unis) janvier: **0,4%**  
 décembre: **1,1%**

Source: Bloomberg

**POUR NOUS JOINDRE**

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
 lpa@lapresseaffaires.com

## SUDOKU

		6	2				4
	9		8				
		4		7			1
4		1				3	5
7	6			2			
			9		4		2
	4					2	7
	8			9			
2					8		6

Niveau de difficulté : DIFFICILE

0931

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

### Solution du dernier sudoku

1	5	2	7	6	9	8	4	3
6	7	8	4	2	3	9	1	5
4	3	9	5	1	8	2	6	7
2	1	7	8	9	5	4	3	6
3	8	5	1	4	6	7	9	2
9	4	6	2	3	7	1	5	8
5	9	1	6	8	2	3	7	4
7	2	4	3	5	1	6	8	9
8	6	3	9	7	4	5	2	1

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

Par Fabien Savary 0930

# Quand Bell joue au détective

## BELL

suite de la page 1

Pour se donner l'air d'un acheteur crédible, l'enquêteur a créé un faux site web le 23 janvier. Il s'est fait passer pour « Joe Turn », un pirate de signaux satellites. Le lendemain, il a envoyé un courriel à Jean-Michel Bonin pour témoigner de son intérêt envers la liste de clients de Bell. Les deux hommes ont échangé pendant quelques jours avant de s'entendre sur un prix de vente: 3500\$. Ils se sont rencontrés le 5 février dans un restaurant Sushi Shop de l'avenue Dorval pour procéder à la transaction, affirme le document déposé en Cour.

La firme Sirco a poursuivi sa surveillance pendant quelques jours, puis Bell a demandé au tribunal le 11 février l'autorisation de saisir tous les équipements informatiques de Jean-Michel Bonin. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) l'a arrêté le lendemain, à son bureau du centre-ville de Montréal.

L'accusé a été amené au poste et relâché. « Il n'est pas connu de nos services policiers, il a été libéré sous promesse de comparaître devant la Cour le 10 avril prochain », explique Lynne Labelle, porte-parole du SPVM. Le jeune homme devrait être accusé « d'utilisation non autorisée d'un ordinateur » en vertu du code criminel, a indiqué M<sup>me</sup> Labelle. « Il va comparaître, on va lui donner l'accusation, et lui décidera s'il plaide coupable ou non coupable. On verra quelles sont les procédures par la suite. »

L'enquête policière est toujours en cours et d'autres suspects pourraient être interpellés. Bell poursuit également son investi-

gation et envisage d'intenter des poursuites civiles.

Une question de taille demeure dans cette affaire: qui a fourni la liste de renseignements confidentiels à Jean-Michel Bonin? Selon le document déposé en Cour par Bell, le suspect aurait déclaré que c'est Gary Webber, son colocataire, qui la lui a fournie.

Bell Canada vise d'ailleurs M. Webber dans sa demande d'injonction déposée mardi.

L'avocat Leonard Waxman, qui représente Jean-Michel Bonin et Garry Webber, a indiqué à *La Presse Affaires* qu'il était prématuré de faire des commentaires. Il a souligné que M. Bonin « est présumé innocent, et Gary Webber n'est pas accusé. Les deux n'ont rien à dire pour le moment ».

### Bell nerveuse

Les informations volées sont en apparence anodines, mais elles valent une fortune pour les concurrents de Bell, indique l'entreprise dans sa demande d'injonction. Ces renseignements pourraient leur permettre de faire des offres très ciblées aux clients de Bell, et à meilleur coût.

Dans sa demande d'injonction, Bell Canada demande à la Cour d'ordonner à M. Webber « de cesser de communiquer à qui que ce soit la liste et toute autre information appartenant à la plaignante ».

Bell demande aussi que toutes les copies de la liste soient détruites, et que M. Webber lui fournisse l'identité de la personne qui lui a donné les renseignements confidentiels au départ.

Bell subirait un « tort irréparable » si jamais les informations contenues dans la liste sont rendues publiques ou tombent entre les mains de concurrents, peut-on lire.

# La Bourse de Toronto revient sur terre

## TORONTO

suite de la page 1

« La force des produits de base illustre soit la volonté des investisseurs de se couvrir contre les risques accrus d'inflation avec des biens matériels, soit l'absence de véhicules d'investissements de rechange valables pour les fonds souverains désireux de faire fructifier leurs richesses ballo-nnantes », avance Doug Porter, économiste en chef adjoint chez BMO Marchés des capitaux.

La poussée des prix milite aussi en faveur du découplage de l'économie canadienne grâce aux richesses naturelles qu'elle exporte.

M. Delisle préfère parler de dichotomie momentanée. Le

décrochage d'hier signalant peut-être qu'elle est terminée.

Chose certaine, si le billet vert continue de chuter contre les autres monnaies dont la canadienne, la balance de notre compte courant n'a pas fini de se détériorer.

Non seulement le surplus du commerce canadien de biens diminue-t-il puisque les importations augmentent plus vite que les exportations, mais les Canadiens profitent de leur pouvoir d'achat accru pour voyager et dépenser à l'étranger.

Résultat, pour la première fois depuis 1999, le solde de nos échanges de biens et de services et des revenus de placements avec le reste du monde a plongé dans le rouge au dernier trimestre, l'an dernier.

Le déficit de 513 millions n'ef-face cependant pas le surplus

accumulé au cours des trois trimestres précédents, de sorte que 2007 se termine avec un surplus de 14,2 milliards contre 23,6 milliards en 2006.

Cette année, le Canada pourrait bien terminer l'année avec un déficit, surtout si l'économie américaine continue de faiblir. « La détérioration du compte courant devrait cesser une fois que l'économie américaine amorcera sa reprise », prédit Marc Pinsonneault, économiste principal à la Financière Banque Nationale qui ne s'inquiète pas outre mesure de la tournure actuelle.

Les chiffres du quatrième trimestre freineront cependant beaucoup la croissance de l'économie au quatrième trimestre tel que mesurée par les comptes nationaux. On en aura une idée précise, lundi.

# La Nationale ballotte au vent

## NATIONALE

suite de la page 1

Après la vente d'Alcan, de BCE et de la Bourse de Montréal, la perte de la « banque des PME » serait un coup insurmontable pour Montréal. À cet égard, Monique Jérôme-Forget couche dans le même lit que Jacques Parizeau!

Or, la Nationale n'a jamais paru aussi fragile. Son action s'est dépréciée de 27% depuis son sommet de la dernière année. Et l'éventualité que la Banque de Montréal se retire de la réorganisation du marché du papier commercial en détresse (celui, non garanti, vendu par des boutiques indépendantes) n'augure rien de bon. « Son action est la plus à risque si la restructuration déraile », a écrit André-Philippe Hardy, analyste financier chez RBC Dominion valeurs mobilières.

« En cas d'échec, ce qui est encore hypothétique, il nous reste des alternatives », a dit Louis Vachon hier. Interrogé sur ces avenues, le président et chef de la direction de la Nationale a toutefois refusé de « rentrer dans les détails ». Il s'est borné à dire que les institutions financières membres du comité Crawford, qui pilote la restructuration, feraient tout pour éviter le scénario catastrophe, soit la liquidation désordonnée du papier commercial. Mais, clairement, Louis Vachon se croise les doigts derrière le dos.

Avec une telle vente de feu, la Nationale, qui a racheté le papier de ses clients, perdrait gros. Et ses grands clients commerciaux ne récupéreraient qu'une fraction de leur placement. Bonjour les radiations et les poursuites... Pour l'instant, la plupart des clients de la Nationale sont en mode attente, bien que les mises

en demeure et les poursuites commencent à poindre.

Affaiblie, la Banque Nationale dispose d'une protection fort mince contre une OPA non sollicitée. Rappelons que depuis la réforme bancaire pilotée par Paul Martin en 2000, un actionnaire individuel peut acquérir jusqu'à 65% du capital de la Nationale. Dans une lettre envoyée à l'époque à Bernard Landry, Paul Martin s'était toutefois engagé à ce qu'aucun changement de contrôle ne se fasse sans l'approbation du ministre fédéral des finances.

**Propriété pour l'essentiel d'investisseurs institutionnels qui céderont leurs actions au plus offrant, la Nationale ballotte au vent. D'autant qu'aucun de ces « zinzins » ne détient plus de 10% de son capital.**

Aujourd'hui, c'est Jim Flaherty.

La Banque Nationale avait adopté en 2001 un régime de protection des droits des actionnaires, une « dragée toxique », comme on l'appelle, pour gagner du temps en cas d'une offre surprise. Mais ce régime a expiré en mars 2004 sans que le conseil de la banque ne le renouvelle.

Propriété pour l'essentiel d'investisseurs institutionnels qui céderont leurs actions au plus offrant, la Nationale ballotte au vent. D'autant qu'aucun de ces « zinzins » ne détient plus de 10% de son capital.

La Caisse de dépôt et placement du Québec, on le sait tous

maintenant, s'est départie de ses actions de la Nationale. De façon opportune, elle préfère maintenant investir dans la banque CIBC, la délinquante des grandes banques qui lui a offert des actions à prix d'aubaine. Il n'empêche que c'est tout un jugement de la part de la Caisse, qui dit rechercher le rendement avant tout. S'il y a une institution qui comprend les risques associés à la restructuration du marché du papier commercial non bancaire, c'est bien la Caisse! Bref, le sauvetage, si sauvetage il doit y avoir, ne viendra pas de ce côté.

Le grand patron de la Caisse, Henri-Paul Rousseau, juge que les actions à droit de vote multiple sont utiles pour bloquer les offres hostiles. Mais ce n'est pas le genre de mécanisme qu'on peut instaurer dans une banque qui souffle ses 149 chandelles.

Bref, si le Québec veut protéger la Nationale d'une offre d'achat non sollicitée, il ne lui reste plus beaucoup d'avenues. À moins, bien sûr, de poser un geste aussi *shocking* que celui posé par le gouvernement britannique, qui vient d'annoncer la nationalisation de la banque Northern Rock. Ce qui serait fort étonnant d'un gouvernement libéral.

Reste la syndicalisation des caissières des banques de la Nationale! Cela peut sembler farfelu, mais il faut voir à quel point le milieu financier tient les syndicats en horreur. La recette a fait des miracles pour la Banque Laurentienne...

**COURRIEL**  
 Pour joindre notre chroniqueuse: [sophie.cousineau@lapresse.ca](mailto:sophie.cousineau@lapresse.ca)

**AFFAIRES** 700

---

**710 OCCASIONS D'AFFAIRES**

**AFFAIRES BOURSIÈRES**  
 Apprenez à négocier les actions/options, vivez de la bourse ou augmentez vos revenus. Résidence/bureau. Temps plein/partiel. Formation intensive et suivi personnalisé.  
 • Cours Actions 1 sem.: 19 avril 2008  
 • Cours Options 2, 3 jours: 10 mai 2008  
**Soirées d'information gratuites à 19 h : LAVAL 5 MARS - QUÉBEC 25 MARS**

514.666.0306 / 1.877.309.0123  
[www.daytradercanada.com](http://www.daytradercanada.com)

---

**ATTENTION : NOTAIRES.** Rive-Nord, recherchez partenaires d'affaires SÉRIEUX SEULEMENT, pour prêts hypothécaires, résidentiels, 10% sur 1re hyp., 14% et+ sur 2e hyp. Cell: 514-836-3844.  
 Courriel: [notaires.rive-nord@hotmail.com](mailto:notaires.rive-nord@hotmail.com)

---

**BONBONS GOURMET** Profits incroyables. Opportunité unique, temps partiel 1 866-345-1918

---

**CONDOTELS** neufs meublés, Estérel (lac Masson). Remise de 12 000\$ chez le notaire. Qual, marina et plage. Comptant minime, revenu garanti. Rendement de 20% et + annuel. 514-395-9387.

---

**D-TRADING** Transigez notre capital. Recevez jusqu'à 100% de vos profits. Plate-forme avec accès direct. [groupertrade.com](http://groupertrade.com) 450-361-9568

---

**FAITES FORTUNE AVEC UNE INVENTION** pour offrir un nouveau service transactionnel à la clientèle dans un Buffet-Resto et sur Internet avec l'aide d'une nouvelle profession. **OUVERTURE DE 100 FRANCHISES AU QUÉBEC.** 514-723-5398

---

**LA BOURSE VOUS FAIT PEUR?** Investissez plutôt dans une valeur sûre: l'immobilier à Bromont. Revenu garanti. 514-944-6555

---

**LAURENTIDES:** Manoir 30 pces (1990) brique, terrain 14 acres, rivière, petit lac + 2e rés. style cha-teau (9 pces) pierre, spa int. et +. 819-324-0404

---

**MAGNIFIQUE** terrain pour condos (poss. 12) ou comm. face Lac des Sables, Ste-Agathe des Monts, 235 pi façade (30 000 pi<sup>2</sup>). 819-324-0404

---

**PLATEAU MT-ROYAL, Édifice historique Recherche partenaire ou investisseur** Pour projet hôtel / boutique ou hôpital privé. Rendement sur capital intéressant. **ANDRÉ LABROSSE** La Capitale 514 597-2121

---

**RECHERCHE** opérateur(trice) et investisseur(e) pour gérer auberge de 12 chambres (sur le bord d'un lac) et d'un spa commercial, près Tremblant, à proximité de golf, ski alpin, tennis 514-337-3377

**PRÉCISIONS**

Dans le dossier d'hier sur les projets de TGV au Canada, il est écrit que le premier train de passagers au Canada remonte à 1936. Il aurait fallu lire 1836.

Par ailleurs, une erreur s'est glissée dans le titre du reportage sur les résultats des banques TD et CIBC, publié également hier. On aurait dû y lire que la banque TD connaît un ralentissement de ses profits. Nos excuses.

**GRANDE LIQUIDATION DE VÊTEMENTS POUR HOMMES**  
**MODE DE CONCEPTEURS EUROPÉENS SUPÉRIEURS**  
 Ravazzolo - Stephano Ricci - Jaguar - San Remo - Rodrigo

**Costumes**  
 Cour. : de 995 \$ à 1 395 \$ • **Spécial : 250 \$**

Cuir - Chemises - Pulls - Pantalons - Vestons - Cravates

**Rabais jusqu'à 80 % du prix courant**

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h  
 Samedi et dimanche de 10 h à 17 h

**LIQUIDATION OMEGA**  
 491, boul. Lebeau, Saint-Laurent, au sud de Côte-Vertu  
**514 788-5155**

# La RBC poursuit deux courtiers liés à Norshield

FRANCIS VAILLES

Une filiale de la Banque Royale, RBC Dominion Valeurs mobilières, poursuit deux de ses ex-courtiers en lien avec des comptes offshore secrets et des remboursements en argent comptant.

RBC réclame 528 500\$ à Kosta Dariotis et Alphonso Fiumidinisi pour divers dommages et frais juridiques encourus à la suite de plaintes de clients. La poursuite a été déposée lundi dernier, à Toronto, à la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

Les deux courtiers réputés, qui travaillaient en équipe au centre-ville de Montréal, ont été congédiés par RBC le 27 septembre 2006. Ils travaillent aujourd'hui pour CIBC Wood Gundy.

Ce n'est pas la première fois que MM. Dariotis et Fiumidinisi font l'objet d'articles dans les journaux. Certains ont fait référence aux liens qu'entretenaient

les deux courtiers avec le groupe Norshield, cette firme qui a géré les fonds du producteur de dessins animés Cinar, aux Bahamas.

Au printemps 2005, rappelons-le, Norshield a été mis sous séquestre par les autorités devant son incapacité à rembourser les 472 millions de dollars dus à ses clients.

## Plainte de clients

Dans sa poursuite, RBC dit avoir reçu diverses plaintes de clients à la fin de 2005 et au début de 2006 pour des pertes encourues avec leur compte offshore faites sous la supervision de M. Dariotis, entre autres.

Après discussions, les deux courtiers auraient admis qu'ils avaient « l'autorité sur les transactions » de compte de la société Pictet, en Suisse, pour environ 32 clients. Ces clients étaient parfois avec RBC, parfois avec d'autres institutions.

« En agissant ainsi, les intimés étaient en contravention de leur contrat d'emplois, des règles de l'Association des courtiers (ACCOVAM) et des lois sur les valeurs mobilières », est-il écrit dans la poursuite.

Malgré tout, la Royale a alors convenu d'une entente à l'amiable avec eux, exigeant que chacun verse 25 000\$ à des œuvres de charité, entre autres. Les deux courtiers devaient également fournir des renseignements sur les comptes offshore. Toutefois, devant leur refus de collaborer, les deux courtiers ont été remerciés le 27 septembre 2006, soutient la requête.

## Argent comptant

Dans son enquête, la Royale dit avoir découvert que des clients s'étaient vu rembourser leurs investissements offshore avec de l'argent comptant. « Des paiements allant jusqu'à 50 000\$ à la

fois ont été payés par les intimés à certains individus », écrit RBC, qui dit ne pas connaître la provenance des fonds.

La RBC dit avoir remboursé 32 332\$ et 36 877\$ à deux clients qui ont investi offshore et perdu de l'argent sous les recommandations du tandem. Ces clients « ne savaient pas que les intimés recevaient de substantielles commissions en regard de ces investissements », écrit RBC.

Par ailleurs, *La Presse* a appris que Cinar cherche à déposer des documents en Cour touchant ces deux courtiers dans le cadre d'une poursuite contre la Banque Royale. La poursuite contre la Royale est liée aux transferts de fonds non autorisés de Cinar vers les Bahamas, entre 1998 et 2000. Cinar y a perdu plus de 50 millions.

## Réplique : un écran de fumée

Joint au téléphone, l'avo-

cat Jean-Stéphane Rousseau affirme que la poursuite de RBC contre ses clients est un écran de fumée. « C'est mal fondé et totalement abusif », dit-il.

L'argent comptant? « C'est faux. Je ne sais pas où ils ont trouvé ça. C'est fait pour porter atteinte à leur réputation », dit M. Rousseau, dont les clients ont l'intention de se défendre et même de contre-poursuivre la Royale.

Jean-Stéphane Rousseau dit comprendre que la poursuite fait référence aux produits du Groupe Norshield, même si ce n'est pas mentionné dans la requête. Or, à l'époque, « la Banque soutenait les produits de Norshield. Elle encourageait même ses clients à se servir de ses propres filiales offshore ou hors Canada pour diversifier les portefeuilles », dit M. Rousseau.

# Le bénéfice de la Banque Royale rétrécit

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La Banque Royale a vu le profit rétrécir, à son premier trimestre clos le 31 janvier, quand il s'est établi à 1,25 milliard (0,95 \$ l'action), soit 17% de moins que celui de 1,49 milliard (1,14\$ l'action) obtenu un an plus tôt.

Hier, la première banque à charte fédérale du pays affichait également des revenus trimestriels de 5,65 milliards, en baisse plus modérée sur ceux de 5,70 milliards amassés fin janvier 2007.

Le président de la banque, Gordon Nixon, a dit s'attendre à ce que les marchés financiers sortent, dans le courant de l'année, de la difficile situation du crédit aux États-Unis. Et si d'autres faiblesses surviennent, les banques

centrales prendront des mesures conservatoires pour maintenir les marchés sur des bases solides.

Ainsi la Banque Royale a dû inscrire des provisions totales pour prêts en défaut à hauteur de 293 millions, un bond de 80% en écart annuel. La division du courtage de valeurs mobilières a subi une dépréciation de 430 millions avant impôt et son bénéfice a reculé de 23%, à cause surtout de dépréciations dues au segment des hypothèques à risque aux États-Unis.

L'institution signale un impact du dollar canadien sur son bilan global, soit 45 millions au dernier trimestre. Le huard s'est maintenu autour de la parité avec la devise américaine, après l'avoir atteinte vers la fin de l'exercice de la banque, bouclé le 31 octobre.

Les activités de banque au détail de la Royale, au Canada, ont vu leur profit faiblir mais à peine, de 1% en écart annuel à 762 millions. Dans ce créneau, a signalé M. Nixon, la banque a encore progressé en termes de parts de marché, notamment avec les hypothèques résidentielles et les dépôts personnels.

Dans les activités bancaires à l'étranger, le profit est tombé de 54% à 31 millions, à la suite de provisions plus fortes que la Royale a dû inscrire pour couvrir les aléas de prêts à des constructeurs de maisons; la provision prise dans ce segment était de la même ampleur qu'au trimestre échu fin octobre.

Hier à la Bourse de Toronto, l'action de la Royale a perdu 1,46% pour terminer à 49,70\$.



PHOTO MARK BLINCH, REUTERS

Le président de la Banque Royale, Gordon Nixon, a dit s'attendre à ce que les marchés financiers sortent, dans le courant de l'année, de la difficile situation du crédit aux États-Unis.



**POUR UN SECTEUR MANUFACTURIER GAGNANT**

Le nouveau **Plan d'action en faveur du secteur manufacturier**, doté d'un budget de plus de **620M\$**, aide les entreprises manufacturières à améliorer leur productivité et à affronter la concurrence des économies émergentes.

- **Augmentez vos liquidités** en suspendant pour un an les versements de vos acomptes provisionnels.
- Obtenez le soutien d'experts accrédités, grâce à la **Mesure d'appui à la productivité**.
- Commercialisez vos produits et réalisez plus rapidement une vente, grâce à des **vitrines technologiques**.
- Réclamez 30 % de vos dépenses admissibles, grâce au nouveau **crédit d'impôt pour la formation de la main-d'œuvre**.
- Bénéficiez du nouveau **programme d'aide à l'efficacité énergétique**.

[www.mdeie.gouv.qc.ca/planmanufacturier](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/planmanufacturier)

Développement économique, Innovation et Exportation

Québec



# PLUS VALUE

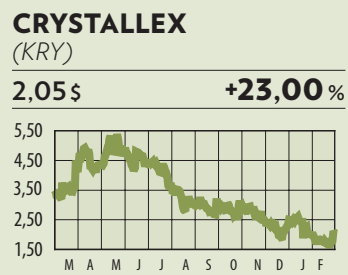
POUR MIEUX GÉRER VOS PLACEMENTS



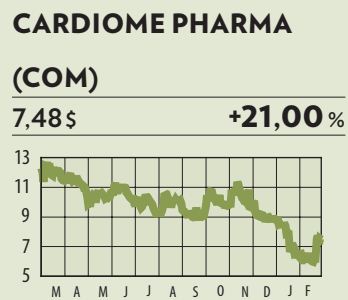
« Nous ne générons pas de flux de trésorerie positifs et nous ne prévoyons pas en générer dans un avenir prévisible »  
 — DAVID PATERSON, président et chef de la direction d'AbitibiBowater.

## LES ENTREPRISES

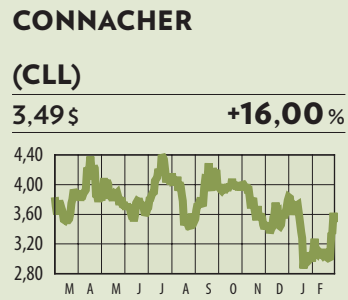
### TITRES GAGNANTS



Ce propriétaire de la mine Las Cristinas, au Venezuela, a démenti une nouvelle voulant qu'il ait reçu un permis environnemental pour son site.

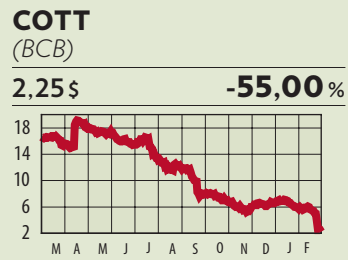


Des analystes ont fait l'hypothèse que le Vernakalant, un traitement pour le cœur, pourrait être approuvé bientôt par la FDA.

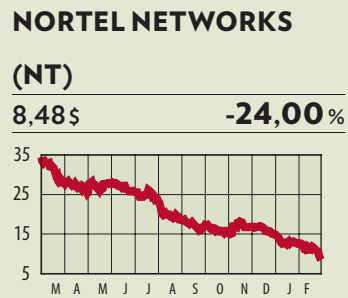


Ce producteur de pétrole mettra en commun avec Alberta Oilsands ses licences dans les sables bitumineux.

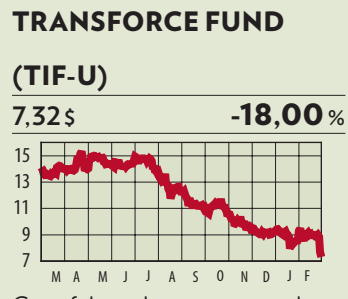
### TITRES PERDANTS



Le fournisseur de boissons gazeuses pourrait perdre de l'espace sur les tablettes dans les magasins de Wal-Mart.



Nortel a fait état d'une perte de 844 millions US au quatrième trimestre, sa plus considérable en deux ans.



Cette fiducie de revenu active dans la logistique et le transport a subi une perte de 30,9 millions au quatrième trimestre.

## COMPTE LIBRE D'IMPÔT DU BUDGET FÉDÉRAL

# CINQ FAÇONS



FRANCIS VAILLES

Le ministre fédéral des Finances a sorti une surprise de son chapeau, mardi dernier: le compte d'épargne libre d'impôt ou CELI. Intrigué par ce REER nouveau genre?

Voici cinq situations où des contribuables pourront particulièrement bénéficier de ce gadget fiscal à partir de 2009. Les gagnants sont notamment les travailleurs autonomes, les retraités et les couples. Avant tout, il faut savoir que le CELI est semblable à un REER, mais qu'il vise l'épargne pour l'achat d'un frigo ou d'une auto, par exemple, plutôt que les revenus de retraite. Le contribuable qui y verse ses épargnes pourra les retirer quand bon lui semble sans conséquence fiscale, contrairement au REER.

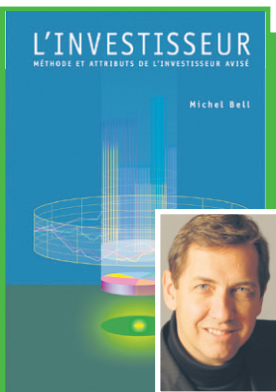
Les cotisations ne donneront pas droit à des remboursements d'impôts, comme le REER, mais les revenus de placements dans le CELI seront à l'abri de l'impôt.



ILLUSTRATION DANIEL RIOPEL, LA PRESSE

## Améliorez votre santé financière en 2008 et lisez...

Des conseils pour réussir rapidement dans l'immobilier avec **un minimum d'effort**



Une méthode simple pour devenir un investisseur **efficace et avisé**

**CETTE SEMAINE**

**0%**

Très mauvaise journée hier pour la Bourse de Toronto, alors que l'indice S&P/TSX a plongé de 291,20 points (-2,1%) à 13 582,69 en raison des craintes concernant l'économie américaine. Pour la semaine, l'indice de référence de la Bourse canadienne est demeuré pratiquement inchangé.

Source: Bloomberg

**LES BOURSES**

	FERMETURE	VARIATION	
		SEM.	12 MOIS
S&P/TSX (Canada)	13 582,69	-0,02%	4,12%
S&P 500 (US)	1 330,63	-1,66%	-5,42%
Russell 2000 (Petites entreprises US)	686,18	-1,33%	-13,50%
NASDAQ (Technos US)	2 271,48	-1,38%	-5,99%
Brazil Bovespa Stock (Brésil)	63 489,30	-1,73%	44,65%
FTSE 100 (Angleterre)	5 884,30	-0,07%	-4,65%
CAC 40 (France)	4 790,66	-0,70%	-13,16%
DAX (Allemagne)	6 748,13	-0,86%	0,49%
NIKKEI 225 (Japon)	13 603,02	0,76%	-21,00%
Hang Seng (Hong-Kong)	24 331,67	4,41%	25,15%

**LES SECTEURS**

	FERMETURE	VARIATION	
		SEM.	12 MOIS
Énergie	3 358,89	2,96%	9,57%
Matériaux de base	3 537,95	2,31%	41,02%
Soins de santé	363,46	0,74%	-29,41%
Services de télécommunications	889,02	-0,54%	0,33%
Services publics	1 913,60	-0,58%	12,63%
Produits industriels	1 264,91	-0,77%	3,54%
Services financiers	1 714,92	-2,19%	-13,26%
Produits de consommation de base	1 427,79	-2,71%	-16,23%
Produits de consom. discrétionnaire	1 094,03	-4,91%	-16,32%
Technologies de l'information	356,36	-6,49%	23,91%

# D'ÉPARGNER PLUS

**1- Le travailleur autonome et l'investisseur**

Dans bien des cas, le CELI sera avantageux pour les travailleurs autonomes qui ont une entreprise incorporée. Au fil des années, certains d'entre eux ont choisi de tirer des revenus de leur entreprise non pas en salaires, principalement, mais en dividendes, pour des raisons fiscales.

Le hic, c'est que ce mode de rémunération leur enlève la possibilité de cotiser à un REER, en tout ou en partie, puisque les montants admissibles pour le REER sont fonction du niveau de salaire. Moins de salaire, moins de possibilité de cotisation au REER. Et moins d'argent à l'abri de l'impôt.

Avec le CELI, les choses changent. Les travailleurs autonomes «incorporés» pourront verser jusqu'à 5000\$ par année dans un CELI, peu importe leur niveau de salaire. Il leur est donc possible de se constituer une cagnotte à l'abri de l'impôt à l'extérieur de leur entreprise, chose qui était moins possible avec le REER dans ces situations, nous dit Stéphane Leblanc, fiscaliste chez Ernst & Young.

La logique est semblable pour l'investisseur qui vit uniquement de ses placements. Comme il n'a pas de salaire, il ne peut contribuer à des REER et donc mettre de l'argent à l'abri de l'impôt. Ce n'est pas le cas du CELI.

**2- La maman à la maison**

Pour une mère de famille à la maison, cotiser à un REER n'est pas une bonne idée. En effet, cotiser vaut la peine si le remboursement d'impôts est grand. Or, une maman à la maison ne paie pas d'impôts puisqu'elle n'a pas de revenus et une cotisation au REER ne lui donnerait donc aucun remboursement d'impôts.

Certes, son conjoint peut cotiser à son REER, mais encore

faut-il qu'il lui reste des droits de cotisation. En effet, cotiser au REER de son partenaire de vie réduit ses propres droits de cotisation. Ces droits sont parfois faibles pour les particuliers qui ont un bon régime de retraite de leur employeur. La possibilité de cotiser au REER de leur conjoint (e) est donc limitée.

Avec le CELI, c'est différent. Que la maman à la maison ait ou non des revenus ne change rien. Elle peut investir jusqu'à 5000\$ de l'épargne du couple dans son propre CELI et les revenus qui y seront engendrés seront à l'abri de l'impôt. Autrement dit, pour un couple, le CELI n'équivaut pas à un maximum de 5000\$ par per-

« Le CELI offre une foule de nouvelles possibilités aux épargnants qui ont les moyens ou la discipline de mettre des sous de côté. »

sonne, mais à 10 000\$ par couple, nous dit Stéphane Leblanc. En langage de fiscaliste, on dit que les règles d'attribution du revenu ne s'appliquent pas.

Cette logique vaut aussi, dans une moindre mesure, pour un couple dont l'un des membres fait un gros revenu et l'autre, un petit. Celui des deux qui fait peu n'a souvent pas intérêt à cotiser à son REER, car le remboursement d'impôt sera fonction de son taux d'imposition, beaucoup plus faible que celui de son conjoint à haut revenu. Avec le CELI, c'est différent: peu importe le revenu, l'argent qui est investi est à l'abri des impôts futurs.

Idéalement, le couple doit vivre en harmonie pour se transférer ainsi ses épargnes, surtout s'il n'est pas mariés.

**3- Le retraité**

À l'âge de 71 ans, les retraités sont obligés de retirer environ 7% par année de leurs FERR,

qu'ils aient besoin ou non de cet argent. Le FERR, ou Fonds enregistrés de revenus de retraite, est l'instrument constitué après le REER.

Avec le CELI, les retraités qui en ont les moyens pourront continuer d'accumuler ces revenus à l'abri de l'impôt en transférant tout simplement l'argent du FERR dans le CELI. Certes, ils devront payer de l'impôt sur l'argent retiré du FERR, mais le CELI leur donne au moins l'avantage de conserver un abri fiscal, explique Jean-Luc Beauregard, de Samson Béclair Deloitte & Touche.

Autre particularité: les revenus tirés du CELI ne seront pas inclus dans le revenu aux fins de l'impôt, contrairement aux REER ou aux FERR. L'inclusion des revenus du

REER n'est pas sans conséquence: au-dessus d'un certain revenu total déclaré au fisc, incluant les REER, les prestations de vieillesse du fédéral sont progressivement réduites.

Avec le CELI, c'est différent. Les revenus du CELI n'ayant pas à être déclarés au fisc, ils ne contribueront pas à réduire la «pension de vieillesse» du fédéral.

**4- Celui qui a fini de payer son auto**

Les particuliers qui sont sur le point de faire leur dernier versement pour l'auto ou la maison devraient sérieusement songer au CELI. Plutôt que de dépenser les 300\$ ou 800\$ mensuels disponibles après la fin des paiements, pourquoi ne pas continuer à vivre avec de tels paiements, mais cette fois, dans le CELI?

Cette pratique ne changera pas le niveau de vie, mais permettra à ces particuliers de se constituer une

cagnotte pour la prochaine voiture, le nouveau frigo ou qui sait, pour rénover la maison. Certains pourraient couper la poire en deux et verser la moitié dans le CELI et conserver l'autre moitié pour des besoins plus immédiats. Verser 200\$ par mois dans un CELI permet d'amasser environ 14 600\$ après cinq ans (voir tableau). C'est un pensez-y bien!

**5- Le jeune loin de la retraite**

Les jeunes travailleurs dans la vingtaine sont bien souvent loin de penser à la retraite. Cotiser à un REER n'est pas un réflexe et c'est compréhensible. D'autant plus que l'argent qui est versé est pratiquement gelé pendant des dizaines d'années en dépit des besoins d'investissements à moyen terme des jeunes.

Dans ce contexte, contribuer à un CELI plutôt qu'à un REER pourrait être plus approprié, croit Stéphane Leblanc. Le CELI est plus flexible et pourrait servir pour l'acompte de la maison, de la voiture ou même pour un voyage. Et si jamais le jeune devenu plus vieux change d'idée, il aura tout le loisir de verser l'argent accumulé du CELI dans son REER et obtenir un généreux remboursement d'impôts. Cette stratégie est d'autant plus intéressante qu'en vieillissant, le particulier risque d'avoir un revenu plus élevé et donc un taux d'imposition plus élevé et, conséquemment, un remboursement d'impôts du REER plus important.

Bref, le CELI offre une foule de nouvelles possibilités aux épargnants qui ont les moyens ou la discipline de mettre des sous de côté. Évidemment, rappelle Stéphane Leblanc, avant de contribuer au CELI, il faut rembourser ses dettes, en commençant par celles à taux d'intérêt élevé. Cela dit, le CELI pourrait aider les Canadiens, espérons-le, à hausser leur niveau d'épargne, jugé historiquement très bas.

## L'ABC du CELI

FRANCIS VAILLES

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) permettra à toute personne de plus de 18 ans de cotiser jusqu'à 5000\$ par année en franchise d'impôts. Le programme entre en vigueur en 2009. L'argent qui y sera versé pourra être investi de la même façon que pour un REER, soit dans les fonds communs, les obligations d'épargne, les actions, etc.

Les droits de cotisation inutilisés d'une année seront reportés aux années ultérieures. Autrement dit, un particulier qui ne verse que 2000\$ la première année pourra verser 8000\$ la deuxième année (3000\$ + 5000\$). Les droits de cotisation pourront être reportés indéfiniment.

De la même façon que les revenus du CELI ne seront pas imposés, les intérêts d'un prêt qui serait contracté pour cotiser au CELI ne seront pas déductibles.

Le CELI est peu contraignant, contrairement au REER: l'épargne qui y sera versé pourra être retirés au gré des humeurs du contribuable.

**VOTRE CAGNOTTE POSSIBLE GRÂCE AU CELI**

	Cotisation de 100 \$ par mois pendant...		Cotisation de 200 \$ par mois pendant...		Cotisation de 400 \$ par mois pendant...	
	5 ans	10 ans	5 ans	10 ans	5 ans	10 ans
Total, capital versé	6000\$	12 000\$	12 000\$	24 000\$	24 000\$	48 000\$
Total, capital + rendements...						
1- Lorsque imposé par le fisc	6996\$	16 393\$	13 992\$	32 786\$	27 984\$	65 571\$
2- Lorsque libre d'impôts (CELI)	7298\$	17 904\$	14 596\$	35 808\$	29 192\$	71 617\$
<b>Économie d'impôts</b>	<b>302\$</b>	<b>1511\$</b>	<b>604\$</b>	<b>3022\$</b>	<b>1208\$</b>	<b>6046\$</b>

Principales hypothèses:

- Le rendement des placements sera en moyenne de 7,5% par an
- Les placements seront diversifiés et les revenus seront constitués de 40% d'intérêts de 30% de dividendes et de 30% de gain en capital
- Le revenu annuel du particulier pour les fins de l'impôt se situera entre 40 000\$ et 79 999\$
- Le gouvernement du Québec emboîtera le pas au fédéral pour le CELI

Source: La Presse et Finances Canada, www.budget.gc.ca

## VOTRE CARRIÈRE MÉRITE-T-ELLE D'ÊTRE AIMÉE?

Voulez-vous un travail qui a du sens et vous rend heureux?



Voulez-vous relancer votre carrière, vous ouvrir à de nouvelles perspectives et avoir hâte au lundi matin?

**SI C'EST LE CAS, NE VOUS CONTENTEZ PAS DE LIRE CE LIVRE. SERVEZ-VOUS EN!**

**GESTION DE CARRIÈRE RADICALE**

100 VÉRITÉS POUR RELANCER VOTRE EMPLOI, VOTRE CARRIÈRE ET VOTRE VIE

SALLY HOGSHEAD

Septembre 2008

Sally Hogshead, star de la publicité et de l'entrepreneuriat aux États-Unis, vous révèle 100 Vérités radicales pour devenir la version la plus efficace, la plus précieuse et la plus accomplie de vous-même.

Offert en librairie et sur [www.septembre.com](http://www.septembre.com)

LA PRESSE AFFAIRES GRANDE ENTREVUE

PAUL CÔTÉ, PRÉSIDENT DE VIA RAIL

# Le cheminot devenu président



STÉPHANE PAQUET

Ça lui aura pris 32 ans, mais il y est arrivé. En plein scandale des commandites, alors que Jean Pelletier et Marc LeFrançois se font montrer la sortie de VIA Rail, Paul Côté, homme issu de la base, débarque dans le fauteuil du grand patron. Belle ambiance pour commencer...

«Une entreprise qui perd son président et son président du conseil coup sur coup, ça ébranle, raconte aujourd'hui Paul Côté. Il y avait de l'incertitude, les gens étaient inquiets.»

Retour au printemps 2004. VIA Rail fait les manchettes non pas en raison de l'heure d'arrivée de ses trains, mais parce que la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a associé la société de la Couronne au scandale des commandites. «Le dossier des commandites», reformule M. Côté.

En rajoutant, le président du conseil de l'époque, Jean Pelletier, qualifie Myriam Bédard de «pauvre fille qui fait pitié». L'éphémère gouvernement Martin congédie alors Jean Pelletier. Puis, cette même semaine de mars, Marc LeFrançois se fait aussi montrer la sortie en raison de contrats octroyés à Lafleur Communication. Ouf!

«C'est certain que c'est paniquant quand on a une fierté», confie Paul Côté, assis dans le bureau de son prédécesseur, Marc LeFrançois. Surtout, ajoute-t-il, que «les gens chez VIA sont fiers de l'entreprise, ils ont un grand sentiment d'appartenance». Une fierté qui venait d'en prendre pour son rhume.

Paul Côté connaît bien les travailleurs de VIA. Lui-même a commencé comme vendeur au téléphone au Canadien National en 1972. Le 15 mai, précise-t-il, comme si c'était hier. Un emploi d'été qui n'a jamais pris fin. Et, quand le gouvernement Trudeau a créé VIA en 1977, il a triché la direction de la Gare centrale de Montréal et suivi d'autres collègues du CN qui voulaient rester dans le transport de passagers.

A-t-il un petit côté kamikaze pour venir s'asseoir dans la chaise du président et chef de la direction en pleine période de scandale, de surcroît par intérim la première année? «Ma réaction, mon cher monsieur, c'est que c'était la réalisation d'un rêve personnel que j'avais depuis plusieurs, plusieurs années. J'avais comme objectif personnel d'atteindre la présidence un jour. J'étais conscient des défis, de



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Paul Côté a réalisé un rêve qu'il avait depuis plusieurs années en accédant à la présidence de VIA Rail.

la situation dans laquelle je me retrouvais.»

## Service à la clientèle

Le rêve réalisé, il se met au travail, pour que le scandale n'affecte pas trop le moral des troupes. «Le message-clé était celui-là: concentrez-vous sur le service à la clientèle. Laissez le dossier des commandites à la gestion.»

Le service à la clientèle. Si quelque chose anime Paul Côté, c'est bien ça. Au point d'en faire le pilier de sa stratégie d'entreprise. «Transiger avec le client, c'est ce qui me manque, ce que je trouve difficile dans des postes comme le mien... Le défi, c'est de rester en contact avec la clientèle.»

Les résultats d'un sondage Léger Marketing, publié dans le dernier numéro de *Commerce*, lui ont donc fait un petit velours. Peut-être même un grand. VIA arrive au 20<sup>e</sup> rang du palmarès des entreprises les plus admirées au Québec. Un bond de 10 places par rapport à l'an dernier. Et surtout, la société d'État est première parmi les entreprises de transports.

Quand on lui demande s'il a un

conseil à donner aux dirigeants d'Air Canada (qui passe de la 36<sup>e</sup> à la 63<sup>e</sup> place cette année), Paul Côté déballe sa recette: «Pensez à vos clients... Les gens qui ont du succès dans notre secteur sont ceux qui ont réussi à ne jamais, jamais oublier le client. Les autres préoccupations sont des préoccupations corollaires. Si on perd ça de vue, c'est là qu'on s'embourbe dans toutes sortes de problèmes.»

Cette approche axée sur les clients date du milieu des années 90, après d'importantes compressions chez VIA, époque à laquelle le personnel cadre et administratif a été réduit de deux tiers pour concentrer le plus d'énergie possible au service à la clientèle. «Un changement de culture extrêmement important», se rappelle-t-il.

C'est justement en pensant au service à la clientèle que, l'automne dernier, Ottawa a annoncé un investissement de près de 700 millions de dollars chez VIA, question de retaper les trains, rendre les locomotives plus fiables et améliorer les infrastructures pour augmenter la fréquence. Le dernier inves-

tissement significatif avait eu lieu au printemps 2001, avec l'achat des trains Renaissance... et les nombreuses critiques qui ont accompagné leur mise en service.

Quand on voit la progression fulgurante qu'a connue le CN après sa privatisation, on ne peut pas rencontrer le président de VIA sans lui demander si l'avenir de l'entreprise ne serait pas meilleur avec une injection de capitaux privés. À cette question, le patron s'en remet à ses

patrons. «C'est une question qui ne relève malheureusement pas de moi.»

Et pour ce qui est du scandale - oups! du «dossier» - des commandites, celui qui l'a amené à diriger VIA, Paul Côté pense que la page a été tournée avec le dépôt du rapport Gomery. «Il n'y avait que deux pages et demie sur 700 pages sur VIA dans le rapport Gomery... La première preuve qu'on avait clairement que ce n'était pas un aussi gros problème pour VIA.»

## DES RÉFLEXIONS SUR...

### Le TGV

«C'est une alternative attrayante. Il y a d'autres alternatives.»

### Ses convictions politiques

«Moi, je fais du chemin de fer.»

### Une entreprise privée ou d'État?

«Un changement de gouvernement, c'est la même chose que lorsqu'une entreprise est cédée à un autre groupe d'actionnaires...»

Quand le gouvernement change, il faut s'attendre à ce qu'il y ait des questionnements.»

### Son entrentent

«Entrer dans une gare sans dire bonjour ou dans un train et s'enfermer dans son compartiment et mettre le nez dans ses dossiers sans parler aux clients ni aux employés, je pense que ce n'est pas respectueux. Ce n'est pas mon genre.»

## Des trains en retard

STÉPHANE PAQUET

Le rapport annuel de VIA n'est pas encore public, mais on se doute déjà d'une chose: il devrait y avoir une légère hausse du nombre de trains en retard. «Cette année, avec les tempêtes de neige, ça a été un défi», convient Paul Côté.

En 2006, 84% des trains de VIA sont entrés en gare à l'heure, une amélioration par rapport aux 81% de 2005. «On a encore de l'amélioration à faire de ce côté-là», reconnaît le grand patron. Un des problèmes, c'est que les rails sur lesquels roule VIA appartiennent au CN. Ce qui provoque parfois des attentes, comme le vivent des milliers de clients de VIA: le train de passagers doit se tasser sur une voie parallèle et attendre que le long train de marchandises du CN passe. La marchandise avant les humains!

«C'est frustrant. On tente de minimiser ces situations-là le plus possible avec le CN... Il faut s'en remettre un peu à la bonne volonté du CN.»

VIA estime que les deux tiers de ses retards sont attribuables au CN.

Dans un discours devant le Cercle canadien au début février, M. Côté a expliqué que VIA investira 200 millions (des quelque 700 versés par le fédéral) dans l'amélioration des rails. Une opération risquée. «Des risques, reconnaissait-il, car nos récentes discussions avec le CN nous portent à croire que sa priorité absolue est le

transport de marchandises. Priorité parce que c'est ce qui influence la valeur de l'action, les profits et, parfois, les bonis.» Et vlan!

En entrevue, trois semaines plus tard, le ton est plus conciliant. «J'ai adopté une approche de partenariat avec le CN. Je suis très, très conscient que le CN a des activités commerciales en croissance et que le trafic de marchandises va aller en augmentant.»

## Gros carnet de commandes pour Bombardier

MARIE TISON

Bombardier Aéronautique a rempli son carnet de commandes à ras bord pendant l'exercice financier 2007-2008.

L'avionneur a enregistré 698 commandes pendant cet exercice, qui se terminait le 31 janvier 2008. C'est presque le double des commandes inscrites pendant l'exercice 2006-2007, soit 363.

Les commandes ont notamment afflué dans le domaine de l'aviation d'affaires. Bombardier a ainsi comptabilisé 452 nouvelles commandes en 2007-2008, comparativement à 274 l'exercice précédent.

L'avionneur montréalais a noté l'importante croissance de la demande dans des marchés émergents comme la Russie et l'Asie. Il n'y a pas si longtemps, l'aviation d'affaires était surtout un phénomène nord-américain. Ce n'est plus le cas. En 2007-2008, seulement 30% des commandes

de Bombardier Avionneur d'affaires provenaient des États-Unis.

La section régionale du carnet de commande de Bombardier Aéronautique a également pris de l'expansion. L'entreprise a enregistré 238 commandes en 2007-2008, soit presque le triple des commandes de l'exercice précédent, soit 87. C'est surtout la popularité des gros

commandes passer de 24 à 80.

Tout comme Bombardier, l'entreprise franco-italienne ATR (Aviation de transport régional) a dû ajouter des pages à son carnet de commande. ATR a inscrit 113 commandes pour des avions turbopropulsés en 2007, comparativement à 63 l'année précédente.

Par contre, l'avionneur brésilien

**Bombardier a livré 361 appareils au cours de l'exercice 2007-2008, comparativement à 326 appareils au cours de l'exercice précédent. Il s'agit d'une progression de 10%.**

appareils qui explique cette performance. Ainsi, on a commandé 141 biréacteurs régionaux de 70 places et plus en 2007-2008, comparativement à 65 en 2006-2007. L'avion turbopropulsé Q400, un appareil de 70 places, a également vu ses

Embraer a enregistré moins de commandes en 2007 qu'en 2006 dans le domaine de l'aviation régionale. L'entreprise n'a inscrit que 146 nouvelles commandes à son carnet en 2007, comparativement à 199 en 2006. Il faut tou-

tefois noter qu'elle avait reçu en 2006 une importante commande pour 100 appareils de la part du transporteur chinois HNA. Au 31 décembre 2007, Embraer n'avait livré que quatre appareils à la société chinoise.

Bombardier a finalement engrangé en 2007-2008 des commandes pour huit avions amphibies 415, ce qui constitue une belle revanche pour l'appareil de lutte contre les incendies de forêt. En 2006-2007, Bombardier n'avait obtenu que deux commandes pour cet avion. Bombardier avait même carrément cessé sa production du 415 en 2001, faute de demande. L'avionneur avait annoncé une reprise modeste de la production en 2005.

La porte-parole de Bombardier Aéronautique, Hélène Gagnon, n'a pas voulu dire si l'entreprise étudiait la possibilité d'une augmentation de la cadence de production

de ses différents appareils.

«Ce genre d'information ne sera donné qu'à l'occasion de la divulgation des résultats, au début avril», a-t-elle déclaré. Bombardier a annoncé à deux reprises en 2007 des augmentations de la cadence de production des biréacteurs régionaux CRJ700 et CRJ900 à l'usine de Mirabel.

En tout, Bombardier a livré 361 appareils au cours de l'exercice 2007-2008, comparativement à 326 appareils au cours de l'exercice précédent. Il s'agit d'une progression de 10%.

«Bombardier Aéronautique a connu une excellente année de commandes et de livraison», a déclaré le président de l'entreprise, Pierre Beaudoin, par voie de communiqué. Notre unité Avions d'affaires, en particulier, a atteint des sommets historiques sur ce plan, témoignant du regain de l'industrie mondiale.»

Bombardier a ainsi livré 232 avions d'affaires et 128 avions régionaux en 2007-2008, en plus d'un avion amphibie. Par comparaison, Embraer a livré 169 appareils en 2007 alors qu'ATR en a livré 44.

# LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

## LES BOURSES DANS LE MONDE

	FERMETURE	VARIATION	
		NET	EN %
<b>AMÉRIQUE DU NORD/SUD</b>			
NASDAQ	2 271,48	-60,09	-2,58
S&P 500 (New York)	1 330,63	-37,05	-2,71

Mexico Bolsa	28 918,52	-1 211,95	-4,02
Brazil Bovespa Stock	63 489,30	-2 065,78	-3,15

EUROPE/AFRIQUE			
DJ Euro Stoxx 50 P	3 188,82	-50,76	-1,57
FTSE 100 (Angleterre)	5 884,30	-81,40	-1,36
CAC 40 (France)	4 790,66	-74,57	-1,53
DAX (Allemagne)	6 748,13	-114,39	-1,67
IBEX 35 (Espagne)	13 170,40	-101,70	-0,77

Milan MIB30 (Italie)	34 082,00	-474,00	-1,37
Amsterdam Exchanges	446,53	-6,38	-1,41
Swiss Market (Suisse)	7 533,86	-129,09	-1,69

ASIE/PACIFIQUE			
NIKKEI 225 (Japon)	13 603,02	-322,49	-2,32
Hang Seng (Hong Kong)	24 331,67	-260,02	-1,06
S&P/ASX 200 (Australie)	5 572,10	-79,10	-1,40
Shanghai (Chine)	4 348,54	49,03	1,14

## LES DEVICES DANS LE MONDE

Australie	dollar	0,9195
Bésil	real	0,5843
Chine	renminbi	0,1389
Grande-Bretagne	livre	1,9650
Hong Kong	dollar	0,1270

Inde	roupie	0,0247
Japon	yen	0,0095
Mexique	peso	0,0922
Norvège	couronne	0,1894
Nouvelle-Zélande	dollar	0,7891
Russie	rouble	4,1138
Suède	couronne	0,1602
Suisse	franc	0,9495

## DOLLAR CANADIEN



<b>101,58</b>	¢US
VARIATION	<b>-0,83</b> ¢
<b>SOMME REQUISE POUR ACHETER</b>	
Un dollar US	<b>98,44</b> ¢

<b>0,6665</b>	€
VARIATION	<b>-0,0083</b> €
<b>SOMME REQUISE POUR ACHETER</b>	
Un euro	<b>1,4994</b> \$

## PÉTROLE

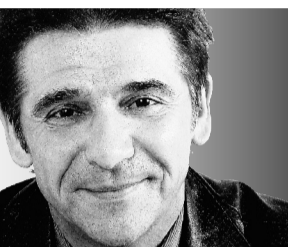
West Texas Intermediate	
<b>101,89</b>	\$US
VARIATION	<b>-0,86</b> \$US
Light Sweet Crude	<b>104,70</b> \$US
North Sea Brent	<b>100,94</b> \$US

## OR

New York	
<b>972,10</b>	\$US
VARIATION	<b>+7,60</b> \$US
En dollars canadiens	<b>956,94</b> \$

Les cotes boursières en direct sur [lapresseaffaires.com](http://lapresseaffaires.com)

# À qui s'adresse le CELI ?



**MICHEL GIRARD**  
FINANCES PERSONNELLES

Si vous avez des dettes, des droits de cotisation au REER inutilisés ou des droits de cotisation à un REEE inutilisés (Régime enregistré d'épargne-études), pensez-y deux fois avant d'investir dans le CELI. Pas sûr que le nouveau « Compte d'épargne libre d'impôt » représente votre meilleur placement!

Fraîchement créé par le gouvernement Harper, ce nouveau régime d'épargne va nous permettre, à compter de l'an prochain, d'y investir jusqu'à 5000 \$ par année à l'abri de l'impôt. Les revenus d'intérêt, de dividendes et de gains en capital accumulés dans le CELI ne seront jamais imposés.

Pour connaître l'avantage fiscal que le CELI peut procurer au bout d'une période de 10 ans, allons-y avec l'exemple d'un investissement annuel de 1000 \$, à 5,5 % de rendement annuel composé.

Au bout des 10 années, le CELI contiendra une somme globale de 13 583,50 \$, dont 10 000 \$ de capital et 3583,50 \$ de revenus de placement non imposables.

En supposant que le détenteur du CELI est assujéti à un taux marginal d'impôt fédéral

et provincial combiné de 40 %, cela représentera au bout de 10 ans un avantage fiscal net de 1433,40 \$ par tranche de 1000 \$ d'investissement. (En présumant que Québec emboîte le pas.)

Ainsi, le contribuable qui investirait la somme maximale permise de 5000 \$ par année, aura accumulé après 10 ans la somme globale de 67 917,50 \$, dont 50 000 \$ de capital et 17 917,50 \$ de revenus de placement.

Fiscalement parlant, en supposant un taux marginal d'impôt de 40 %, le CELI lui procurera au bout de 10 ans un avantage fiscal de 7167 \$. Nul doute que le CELI représente un intéressant véhicule de placement, du moins pour certaines catégories de contribuables:

> les gens qui n'ont aucune dette;

> les contribuables qui utilisent annuellement la totalité de leurs droits de cotisation au REER;

> les personnes qui gagnent des revenus suffisamment élevés pour pouvoir épargner en dehors du REER;

> les retraités qui ont accumulé de l'épargne en dehors de leur FERR;

> les retraités qui gagnent un revenu personnel net supérieur à 64 718 \$, tout revenu additionnel réduisant de 15 % le montant de la PSV (prestation de la sécurité de la vieillesse maximale: 6028 \$ l'an);

> les retraités qui bénéficient du supplément de revenu garanti (maximum: 7608 \$ l'an), celui-ci étant réduit au rythme de 1 \$ par tranche de 2 \$ de revenu autre que la pension de vieillesse.

Revenons maintenant aux contribuables pour qui le CELI ne représente pas un bon placement en raison de priorités

### Pas sûr que le nouveau « Compte d'épargne libre d'impôt » représente votre meilleur placement!

plus importantes en matière de finances personnelles.

Vous détenez des droits de cotisation au REER non utilisés? Sauf de rares exceptions, les contribuables gagnent à la retraite un revenu inférieur à celui qu'ils encaissent durant leur période active de travailleur.

Conséquemment, leurs revenus de retraite seront assujétiés à un taux marginal d'impôt combiné (fédéral, provincial) inférieur au taux marginal actuel.

Fiscalement parlant, ils devraient combler leurs droits de cotisation au REER inutilisés avant d'investir des épargnes dans un CELI. Pourquoi? Parce qu'ils bénéficieraient d'une

déduction fiscale supérieure à la charge fiscale qui leur sera imputée lorsqu'ils commenceront à effectuer des retraits de REER ou de FERR.

Vous avez des enfants âgés de moins de 18 ans? Avant d'investir un cent dans le CELI, investissez le maximum permis pour obtenir les subventions que Québec et Ottawa versent dans le cadre du REEE (Régime d'épargne-études). Pour chaque enfant bénéficiaire d'un REEE, le fédéral verse une subvention égale à 20 % des premiers 2500 \$ investis annuellement et le provincial 10 %. On parle donc ici

d'une subvention annuelle qui peut atteindre 500 \$ de la part du fédéral et 250 \$ de la part du provincial.

Ces subventions (plafond à vie: 7200 \$ du fédéral, 3600 \$ du provincial) sont directement versées dans les REEE destinés aux enfants, de la naissance jusqu'à l'année de leur 17<sup>e</sup> anniversaire. Je vous rappelle que le capital investi dans les REEE par les parents (ou autres déposants) est récupérable à la fin du contrat.

Les revenus de placement accumulés dans les REEE et les subventions gouvernementales deviendront imposables entre les mains des bénéficiaires, lorsque ceux-ci entreprendront des études post-secondaires.

Mais comme ils risquent de gagner peu de revenu lors de cette période de retraits, ils paieront généralement de faibles impôts.

Vous avez des dettes?

Si vous avez une hypothèque, des emprunts personnels ou un solde de carte de crédit et que le taux d'intérêt est supérieur au rendement que vous anticipez avec le CELI, mieux vaut à ce moment-là rembourser vos dettes contractées à des fins personnelles.

N'oubliez jamais que vos dettes personnelles et leurs frais d'intérêts sont remboursés avec de l'argent après-impôt.

Vous avez un FERR (ou un REER) et vous voulez retirer 5000 \$ de plus pour le réinvestir dans un CELI?

Oubliez cette stratégie. Le 5000 \$ que vous allez retirer sera automatiquement « victime » d'une ponction d'impôt fédéral et provincial.

L'impôt que vous croyez pouvoir économiser dans le futur, vous allez devoir le payer immédiatement! Le CELI, c'est bon pour des épargnes additionnelles provenant de sources hors REER ou hors FERR.

Cela étant dit, une personne pourrait, malgré ses dettes, s'adonner à de l'épargne forcée en investissant tous les mois une somme donnée dans un CELI.

Financièrement parlant, ce n'est pas la meilleure stratégie, mais c'est mieux que de ne pas épargner du tout!

## GRÈVE CHEZ UN IMPORTANT FOURNISSEUR

# GM forcée de fermer son usine d'Oshawa

ASSOCIATED PRESS

DETROIT — La grève qui frappe un de ses principaux fournisseurs a contraint General Motors à fermer trois nouvelles usines, dont une en Ontario, une mesure qui touche quelque 12 000 travailleurs.

Les trois usines sont celles d'Oshawa, qui compte 2400 ouvriers; de Flint, au Michigan; et de Fort Wayne, en Indiana. Elles ont cessé leurs activités dès la fin du deuxième quart de travail, hier soir, a

révélé un porte-parole de GM, Tom Wickham. Une usine de Pontiac, elle aussi au Michigan, s'était immobilisée jeudi.

Ces quatre usines construisent les camions Chevrolet Silverado et GMC Sierra.

### Importantes pièces

La grève frappe American Axle and Manufacturing, une entreprise de Detroit qui fabrique des essieux, des arbres de transmission et des barres stabilisatrices. GM achète 80 % de sa production.

American Axle puisait à même son inventaire pour continuer à approvisionner GM, mais ces réserves semblent être épuisées. M. Wickham a d'ailleurs reconnu que le manufacturier automobile est à court de pièces.

Il n'a pas voulu indiquer si cette pénurie risque d'entraîner d'autres fermetures d'usines, mais des analystes du secteur ont rappelé qu'American Axle fournit aussi des pièces qui entrent dans l'assemblage des grands VUS de GM.

## LES RÉSULTATS FINANCIERS

En milliers de dollars

COMPAGNIE	SIÈGE SOCIAL	SECTEUR	DATE, TRIMESTRE	REVENUS			BÉNÉFICE NET			BÉNÉFICE ACT.	
				CETTE ANNEE	ANNÉE DERN.	VAR. %	CETTE ANNEE	ANNÉE DERN.	VAR. %	CETTE ANNEE	ANNÉE DERN.
Algoma Central Corp. (ALC/TSX)	Ont.	Mines/Métaux	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	185 134	163 061	14	26 077	18 680	40	6,70	4,80
Atrium Innovations (ATB/TSX)	Qc	Médical/Produits pharm.	31 déc. - 12 mois	172 800	114 700	51	35 700	26 700	34	1,16	0,88
Bestar (BEST/TSX)	Qc	Ménages/Consomm./Cosmét.	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	10 448	9 817	6	50	127	-61	0,00	0,01
Boralex (BLX.A/TSX)	Qc	Services publics	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	45 384	35 469	28	5 913	4 636	28	0,16	0,15
Breakwater Resources (BWR/TSX)	Ont.	Mines/Métaux	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	135 455	158 336	-14	-38 336	50 420	—	-0,09	0,13
Crombie REIT (CRR.UN/TSX)	N.-É.	Immobilier	31 déc. - 12 mois	143 606	99 949	44	10 659	9 405	13	0,49	0,44
Divcom Lighting (DIVQ/TSX)	Qc	Ménages/Consomm./Cosmét.	30 nov. - 12 mois	36 880	41 364	-11	-5 660	44	—	-0,14	0,00
Ergoresearch (ERG/TSX CROIS.)	Qc	Soins santé/Hôpitaux	31 déc. - 2 <sup>e</sup> trim. 12 mois	576	n.d.	—	56	11	409	n.d.	n.d.
Foraco Int'l SA (FAR/TSX)	N.d.	Mines/Métaux	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	19 588	10 927	79	1 178	1 247	-6	n.d.	n.d.
H&R REIT (HR.UN/TSX)	Ont.	Immobilier	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	149 500	142 900	5	48 700	20 600	136	0,38	0,18
Holloway Lodging REIT (HLR.UN/TSX)	N.-É.	Immobilier	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	579 500	527 500	10	-2 200	86 400	—	-0,02	0,79
Magna Entertainment Corp. (MEC.A/TSX)	Ont.	Diversissement	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	22 258	8 610	159	-146	-1 272	—	0,00	-0,09
Morguard REIT (MRT.UN/TSX)	Ont.	Immobilier	31 déc. - 12 mois	69 751	15 392	353	1 520	-1 208	—	0,05	-0,18
RBC Financial Group (RVQ/TSX)	Ont.	Banques/Services fin.	31 déc. - 4 <sup>e</sup> trim. 12 mois	117 286	102 551	14	-42 980	-12 483	—	-0,38	-0,12
Sambu Manu-Tech (SMT/TSX)	Ont.	Ordi./Électron./Logiciels	31 jan. - 1 <sup>er</sup> trim. 12 mois	625 715	574 198	9	-113 759	-87 351	—	-1,04	-0,81
Tundra Semiconductor Corp. (TUN/TSX)	Ont.	Services publics	27 jan. - 3 <sup>e</sup> trim. 9 mois	189 767	173 774	9	63 324	53 223	19	1,07	1,04
Wajax Income Fund (WJX.UN/TSX)	Ont.	Machinerie/Fabrication	31 jan. - 1 <sup>er</sup> trim. 12 mois	5 647 000	5 698 000	-1	1 245 000	1 494 000	-17	0,96	1,16
				209 360	211 434	-1	3 278	11 254	-71	0,10	0,35
				899 866	858 350	5	27 299	46 716	-42	0,85	1,46
				14 724	21 674	-32	-54 025	1 266	—	-2,73	0,06
				52 674	63 100	-17	-55 709	392	—	-2,80	0,02
				281 495	294 508	-4	18 588	19 350	-4	1,12	1,17
				1 192 267	1 206 524	-1	71 970	72 751	-1	4,34	4,39

Source: CNW Telbec

## LES MÉTAUX

		HIER (DOLLARS US)	PRÉCÉDENT (DOLLARS US)		HIER (DOLLARS US)	PRÉCÉDENT (DOLLARS US)	
ALUMINIUM	Comptant	3 046,00	3 065,50	NICKEL	Comptant	30 325,00	28 900,00
	3 mois	3 079,00	3 080,00		3 mois	30 400,00	30 450,00
	15 mois	3 113,00	3 123,00		15 mois	29 575,00	28 350,00
CUIVRE (A)	Comptant	8 470,00	8 516,00	ÉTAIN	Comptant	18 425,00	17 900,00
	3 mois	8 430,00	8 440,00		3 mois	18 495,00	18 500,00
	15 mois	7 955,00	7 960,00		15 mois	18 430,00	17 940,00
PLOMB	Comptant	3 339,00	3 400,00	ZINC	Comptant	2 665,50	2 601,00
	3 mois	3 324,00	3 325,00		3 mois	2 682,00	2 683,00
	15 mois	3 213,00	3 245,00		15 mois	2 652,00	2 608,00

Dollars US par tonne métrique Source: London Metal Exchange

## LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

	CETTE SEMAINE	SEMAINE DERNIÈRE	L'AN DERNIER
<b>CANADA</b>			
Taux d'escompte	4,25	4,25	3,75
Taux préférentiel	6,00	6,00	5,25
Fonds à un jour	4,00	4,00	3,50
Bons du Trésor (3 mois)	3,25	3,27	3,75
Bons du Trésor (6 mois)	3,25	3,27	3,87
Obligations (2 ans)	3,06	3,09	3,98
Obligations (5 ans)	3,40	3,43	4,13
Obligations (10 ans)	3,82	3,80	4,22
Obligations (30 ans)	4,18	4,21	4,23
<b>QUÉBEC</b>			
Bons du Trésor (3 mois)	3,13	3,29	3,78
Obligations (5 ans)	3,74	3,97	4,35
Obligations (10 ans)	4,38	4,54	4,68
Obligations (30 ans)	4,86	4,96	4,91
<b>ONTARIO</b>			
Obligations (5 ans)	3,70	3,94	4,25
Obligations (10 ans)	4,17	4,35	4,53
Obligations (30 ans)	4,71	4,82	4,79
<b>ÉTATS-UNIS</b>			
Taux d'escompte	3,50	3,50	5,50
Taux préférentiel	6,00	6,00	7,50
Fed Funds	3,00	3,00	4,50
Bons du Trésor (3 mois)	1,98	2,19	4,59
Bons du Trésor (6 mois)	2,03	2,09	4,74
Obligations (2 ans)	2,04	1,9	

# LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

## LPA 50

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

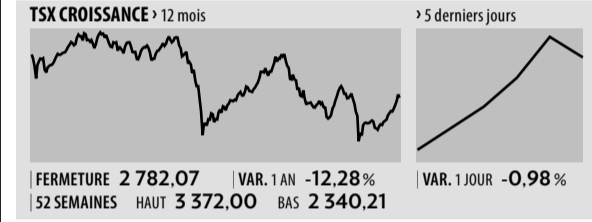
	FERMETURE IQ 30	CHANGEMENT (\$)	CHANGEMENT NET %	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNEE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT	52 SEMAINES BAS	DIV. ANN.
▼ AbitibiBowater (ABH)	10,05	-4,14	-29,18	5 182	-50,98	521	35,85	9,64	0,00
▼ ACE Aviation (ACE.B)	✓ 23,75	-0,39	-1,62	825	-16,05	1 322	30,25	20,61	0,00
▲ Addenda Capital (ADV)	26,30	-0,01	-0,04	1 552	16,89	304	26,40	18,55	1,36
▼ Aeterna (AEZ)	1,29	-0,02	-1,53	362	-15,13	69	4,75	1,28	0,00
Air Canada (AC.B)	9,20	0,05	0,55	673	-23,65	920	18,62	7,78	0,00
Alimentation Couche-Tard (ATD.B)	✓ 16,70	-0,07	-0,42	7 345	-8,69	3 378	25,25	15,15	0,14
▼ Astral Media (ACM.A)	37,55	-0,66	-1,73	1 272	-19,49	2 166	46,95	37,30	0,50
▼ Banque de Montréal (BMO)	✓ 49,70	-2,65	-5,06	45 056	-11,77	24 816	72,75	49,49	2,80
▲ Banque Laurentienne (LB)	✓ 40,18	1,25	3,21	2 250	20,84	957	45,08	30,50	1,28
▼ Banque Nationale (NA)	✓ 48,58	-2,15	-4,24	10 608	-7,10	7 678	66,50	44,51	2,48
▼ Banque Royale (RY)	✓ 49,39	-0,73	-1,46	39 883	-2,66	63 077	61,08	45,15	2,00
▼ BCE (BCE)	✓ 35,67	-0,69	-1,90	30 246	-10,04	28 711	41,80	29,90	1,46
▼ Bombardier (BBD.B)	5,63	-0,18	-3,10	40 265	-5,54	9 873	6,97	4,06	0,00
CAE (CAE)	✓ 12,40	0,01	0,08	5 945	-6,84	3 149	15,25	9,92	0,04
▼ Cascades (CAS)	✓ 8,32	-0,18	-2,12	630	-1,42	825	13,24	6,96	0,16
▼ CN (CNR)	✓ 52,05	-0,90	-1,70	14 792	11,58	25 254	61,00	42,51	0,92
▲ Cogeco (CGO)	30,25	0,75	2,54	344	-23,42	504	44,57	29,50	0,28
Corporation Financière Power (PWF)	✓ 35,99	-0,10	-0,28	5 382	-11,72	25 369	42,69	35,00	1,25
▼ Dometar (UFS)	✓ 6,21	-0,16	-2,51	886	-18,18	3 273	12,29	6,21	0,00
Garda (GW)	15,24	-0,01	-0,07	1 061	-0,91	478	25,00	12,50	0,00
Groupe CGI (GIB.A)	✓ 10,90	-0,05	-0,46	8 306	-5,95	3 527	12,24	8,95	0,00
Groupe Canam (CAM)	10,50	-0,03	-0,29	471	-25,80	518	15,98	9,40	0,16
▼ Groupe Pages Jaunes (YLO.UN)	10,71	-0,49	-4,38	109 949	-22,95	5 595	14,81	10,28	1,13
▼ Groupe SNC-Lavalin (SNC)	✓ 43,02	-0,79	-1,80	3 669	-10,64	6 498	51,04	30,50	0,36
▲ Groupe TVA (TVA.B)	15,23	0,60	4,10	7	4,89	412	18,51	13,89	0,20

▲ Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractères gras Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ 30 Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la une de La Presse Affaires. / M \$ Millions de dollars / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

	FERMETURE IQ 30	CHANGEMENT (\$)	CHANGEMENT NET %	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNEE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT	52 SEMAINES BAS	DIV. ANN.
Labopharm (DDS)	2,38	-0,02	-0,83	917	131,07	135	7,95	0,90	0,00
▲ Lassonde (LAS.A)	41,59	1,09	2,69	1	2,67	277	44,00	36,45	0,50
▼ Le Groupe Jean Coutu (PJC.A)	✓ 10,36	-0,47	-4,34	2 727	-7,25	2 622	16,50	10,05	0,16
▲ Les Industries Dorel (DII.B)	28,93	0,43	1,51	490	-1,60	966	40,49	25,86	0,51
▼ Les Vêtements de sport Gildan (GIL)	✓ 37,03	-0,80	-2,12	3 603	-9,55	4 461	44,55	29,33	0,00
▼ L'Industrielle-Alliance (IAG)	✓ 35,20	-1,30	-3,56	1 342	-17,33	2 824	43,75	34,25	0,90
Mediagrif (MDF)	6,55	0,05	0,77	355	-0,91	96	9,60	5,00	0,00
▲ Mega Brands (MB)	✓ 5,10	0,23	4,72	424	-17,74	187	27,20	4,21	0,00
▼ Metro (MRU.A)	✓ 21,13	-0,80	-3,65	1 459	-19,81	2 396	41,78	21,03	0,50
Molson Coors (TAP.B)	✓ 53,29	0,51	0,97	5	4,29	9 607	56,99	43,00	0,64
▲ Neurochem (NRM)	✓ 1,55	0,06	4,03	817	-29,55	76	18,92	1,26	0,00
▼ Nortel (NT)	8,48	-0,40	-4,51	35 411	-43,39	3 707	35,10	8,41	0,00
▲ Paladin Labs (PLB)	10,85	0,25	2,36	267	4,83	162	12,98	8,68	0,00
Power Corporation (POW)	✓ 34,41	0,07	0,20	6 452	-14,25	15 618	41,92	33,55	0,97
▼ Quebecor (QBR.B)	✓ 29,56	-0,54	-1,79	1 689	-17,32	2 009	43,25	28,76	0,20
▲ Quebecor World (IQW)	✓ 0,25	0,02	6,52	55 680	-86,16	32	15,85	0,10	0,00
▼ Reitmans (RET.A)	16,35	-0,25	-1,51	1 741	-14,80	1 161	27,15	15,02	0,72
▼ Rona (RON)	✓ 13,91	-0,17	-1,21	4 071	-18,42	1 605	25,26	13,80	0,00
Saputo (SAP)	✓ 26,99	0,00	0,00	2 137	-9,52	5 548	32,99	20,06	0,48
▼ Stella-Jones (SJ)	36,90	-0,58	-1,55	24	-10,00	455	48,99	30,85	0,28
▼ Tembec (TBC)	0,45	-0,02	-4,26	1 835	23,29	39	2,40	0,32	0,00
Theratechnologies (TH)	✓ 8,19	0,00	0,00	1 661	-24,72	476	13,12	7,10	0,00
▼ Transat AT (TRZ.B)	27,25	-0,65	-2,33	211	-22,14	918	42,38	25,54	0,36
▼ Transcontinental (TCL.A)	✓ 16,30	-0,18	-1,09	738	3,56	1 360	22,66	13,90	0,28
Uni-Select (UNS)	25,20	0,20	0,80	109	-19,80	497	32,56	24,77	0,43

## TSX CROISSANCE

Les entreprises québécoises au TSX Croissance



	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	CHANGEMENT %	VOLUME	VAR. CETTE ANNEE (%)
AAER (AAE)	1,35	0,00	0,00	241 950	17,39
Abcourt Mines-B (ABI)	0,52	-0,01	-1,89	103 979	55,22
Abitex Resources (ABE)	0,39	0,05	13,24	21 000	32,76
Advitech (AVI)	0,08	0,00	0,00	0	6,67
Afri-Can Marine Minerals (AFA)	0,18	0,01	2,94	369 154	12,90
Alert B&C (ACB)	0,09	-0,02	-18,18	976 000	5,88
Appalaches Resources (APP)	0,11	-0,01	-8,33	82 300	-12,00
Artlier (APZ)	0,32	-0,05	-12,33	92 500	8,48
Augyva (AUV)	0,35	0,02	6,06	25 000	20,69
Azimut Exploration (AZM)	3,94	-0,44	-10,05	23 747	-8,59
Biophage Pharma (BUG)	0,07	0,01	16,67	61 000	-6,67
Bioxel Pharma (BIP)	0,15	0,01	7,41	45 016	-9,38
Blue Note Mining (BN)	0,41	-0,02	-3,53	1 324 462	20,59
Branchez-Vous (BVZ)	0,49	-0,03	-5,77	24 200	-18,33
C2C (CCN)	0,45	0,06	14,10	185 100	20,27
CO2 Solution (CST)	0,18	0,00	0,00	0	-21,74
Cadiscor Resources (CAO)	0,70	0,00	0,00	109 034	37,26
Canadian Royalties (CZ)	2,37	-0,06	-2,47	188 450	-15,05
Cartier Resources (ECR)	0,47	-0,02	-4,08	68 500	-25,40
Clemex Tech-A (CXG/A)	0,14	-0,04	-20,59	91 000	-10,00
Comporc (CNM)	1,00	-0,09	-8,26	17 300	-25,93
D'Arbonne Resources (DAR)	0,10	0,01	11,77	163 000	-13,64
Datacom (DAT)	0,32	0,00	0,00	0	16,67
D-Box Technologies (DBO/A)	0,50	0,03	6,38	21 442	0,00
Deq Systems (DEQ)	1,09	-0,06	-5,22	171 200	-22,14
Dia Bras Exploration (DIB)	0,58	-0,01	-1,70	16 300	-23,68
Diagnos (ADK)	0,78	0,03	4,00	336 858	56,00
Dianor Resources (DOR)	0,35	0,03	9,38	132 500	-13,58
Dios Exploration (DOS)	0,31	-0,01	-3,13	91 000	-25,30
Ditem Explorations (DIT)	0,59	0,02	3,51	138 970	-20,27
Ecu Silver Mining (ECU)	1,98	-0,05	-2,46	487 741	-8,76
Exeltech Aerospace (XLT)	0,20	0,01	2,56	23 000	-13,04
Exploration Orbite Vspa (ORT/A)	0,19	0,02	8,82	166 500	32,14
Fieldex Exploration (FLX)	0,25	0,00	0,00	170 000	-7,55
Forest Gate Resources (FGT)	0,11	0,00	0,00	635 000	-16,00
Fortsum Business Solutions (FRT)	0,45	0,00	0,00	95 500	7,14
Freewest Resources Canada (FWR)	0,34	-0,01	-1,47	1 124 280	6,35
Gastem (GMR)	0,62	-0,02	-3,13	122 500	-8,82
Gold Hawk Resources (CGK)	0,47	-0,01	-2,08	23 856	-15,63
Golden Goose Resources (GGR)	0,44	-0,03	-6,38	72 000	-14,39
Golden Tag Resources (GOG)	0,39	-0,01	-2,50	23 000	-2,50
Golden Valley Mines (GZZ)	0,35	-0,01	-1,43	33 500	-13,75
H2O Innovation 2000 (HEO)	1,18	0,06	5,36	2 200	-9,23
Hinterland Metals (HES)	0,17	0,00	0,00	0	5,74
Hinterland Metals (HMI)	0,11	0,01	10,00	105 500	41,16
Imaflex (IFX/A)	0,20	-0,02	-6,98	8 000	-68,25
Immunotec (IMM)	0,82	0,00	0,00	0	15,49
IMS Experts Consultants (IMS)	0,11	0,01	4,76	28 500	-68,57
Isacsoft-A (ISF)	0,29	0,00	0,00	1 359	16,33
IWeb Group (IWB)	1,20	0,00	0,00	300	20,00
Junex (JNX)	0,74	0,01	1,37	4 700	21,31
Kolombo Technologies (KOL)	0,38	0,00	0,00	27 000	4,11
Lounor Exploration (LO)	0,22	0,02	10,00	60 682	22,22
Louvem Mines (LOV)	0,48	-0,05	-9,43	1 500	37,14
Lyrtech Cl A (LYT)	0,01	-0,01	-33,33	1 606 000	-60,00
Matamec Explorations (MAT)	0,16	0,00	0,00	0	-11,11
Medicago (MDG)	0,38	0,03	7,14	106 500	25,00
Medical Intelligence Technol (MIZ)	0,26	-0,04	-13,33	22 000	-43,48
Melkior Resources (MKR)	0,24	0,00	0,00	138 000	-35,14
Metanor Resources (MTO)	0,97	-0,01	-1,02	223 800	36,62
Metco Resources (MKO)	0,10	0,00	0,00	187 500	46,15
Midland Exploration (MD)	0,66	0,02	3,13	69 000	15,79
Mistral Pharma (MP)	0,03	0,00	0,00	0	0,00
Montech Holdings (MTE)	0,07	0,00	0,00	0	7,69
Mty Food Group (MTY)	11,35	0,10	0,89	2 290	-10,14
Murgor Resources (MGR)	0,58	-0,03	-4,92	14 833	-0,25
Names Exploration (NME)	0,29	0,00	0,00	300	-9,38
Neptune Tech&Bioresources (NTB)	3,35	0,00	0,00	38 712	-26,21
Normabec Mining Res (NMB)	0,48	-0,01	-1,03	394 720	-4,00
Noveko International (EKO)	6,37	0,12	1,92	98 512	-27,61
Northern Technologies (EIN)	1,00	-0,04	-3,85	28 601	-6,54
Nti Newmerical (CFN)	0,03	0,00	0,00	33 000	37,50
Odesia Group (ODS)	0,42	0,00	0,00	5 500	-14,29
Orex Exploration (OX)	0,12	0,02	15,00	2 552 000	-14,82
Oskis Exploration (OSK)	5,95	-0,20	-3,25	177 981	0,85
Perlite Canada (PC)	0,30	0,05	18,00	500	-11,94
Pershimco Resources (PRO)	0,17	0,02	10,00	256 300	-17,50
Peatfield (PEA)	0,62	-0,01	-1,59	570 300	25,25
Plexmar Resources (PLE)	0,22	0,			

BANQUE DE MONTRÉAL

DEUX FONDS DÉCOTÉS PAR DBRS > La Banque de Montréal, quatrième banque en importance au pays, a fait savoir hier que les pourparlers pour restructurer deux de ses fonds de papier commercial se poursuivent après que les fonds eurent été décotés au niveau de titre à haut risque par DBRS. Le prêteur a répété qu'il allait radier ses investissements dans les fonds si ses efforts pour les restructurer tourment court, selon un communiqué diffusé hier. La Banque de Montréal s'expose à des dévaluations avant impôts d'environ 495 millions si les fonds Apex et Sitka ne sont pas restructurés, ce qui s'ajouterait aux dépréciations de 210 millions déjà effectuées. En outre, ces dévaluations potentielles sont susceptibles de contraindre la Banque de Montréal à retirer son appui à un projet de restructurer pour environ 33 milliards en papier commercial non bancaire qui n'a pas fait l'objet de transactions depuis août, rapportait hier le journal Globe and Mail. Bien que Apex et Sitka ne fassent pas partie de ce groupe de fonds qui pourraient faire l'objet d'une restructuration, la Banque de Montréal avait consenti en décembre dernier à fournir une ligne de crédit de 14 milliards CAN pour soutenir les nouveaux titres qui remplaceraient le papier commercial.

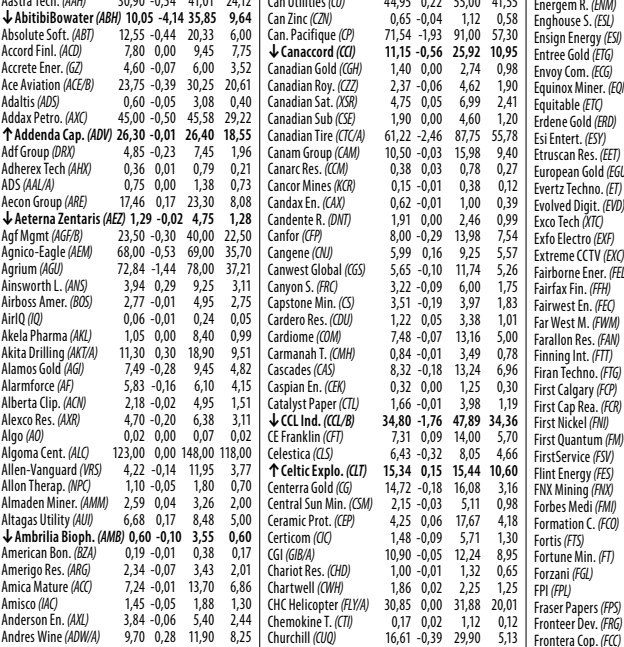
-BLOOMBERG

BORALEX

PROFITS DE 5,9 MILLIONS AU QUATRIÈME TRIMESTRE > Le producteur d'énergie Boralex a réalisé un bénéfice net de 5,9 millions, ou 15 cents par action sur une base diluée, au cours de son quatrième trimestre terminé le 31 décembre dernier, en hausse par rapport à celui de 4,6 millions, ou 15 cents par action, obtenu un an plus tôt. Les produits de la vente d'énergie ont totalisé 45,4 millions, une croissance de 9,9 millions, ou 28 pour cent, par rapport à 35,5 millions au même trimestre l'an dernier. L'augmentation des revenus s'explique principalement par la forte croissance du secteur des résidus de bois, alimentée par la qualification au programme des REC (Renewable Energy Certificates) de la centrale de Livermore Falls, dans le Maine, avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2007, a expliqué l'entreprise, hier. Pour l'exercice 2007 dans son ensemble, Boralex a enregistré des revenus provenant de la vente d'énergie de 162,8 millions, contre 120 millions en 2006.

LA PRESSE CANADIENNE

BOURSE DE TORONTO



FERMETURE 13 582,69 VAR. 1 AN 4,12% VAR. 1 JOUR -2,10% 52 SEMAINES HAUT 14 646,82 BAS 12 011,68

Table of stock market data for various sectors including Energy, Materials, and Industrial products. Columns include company name, price, and change.

La Lada désormais un quart française

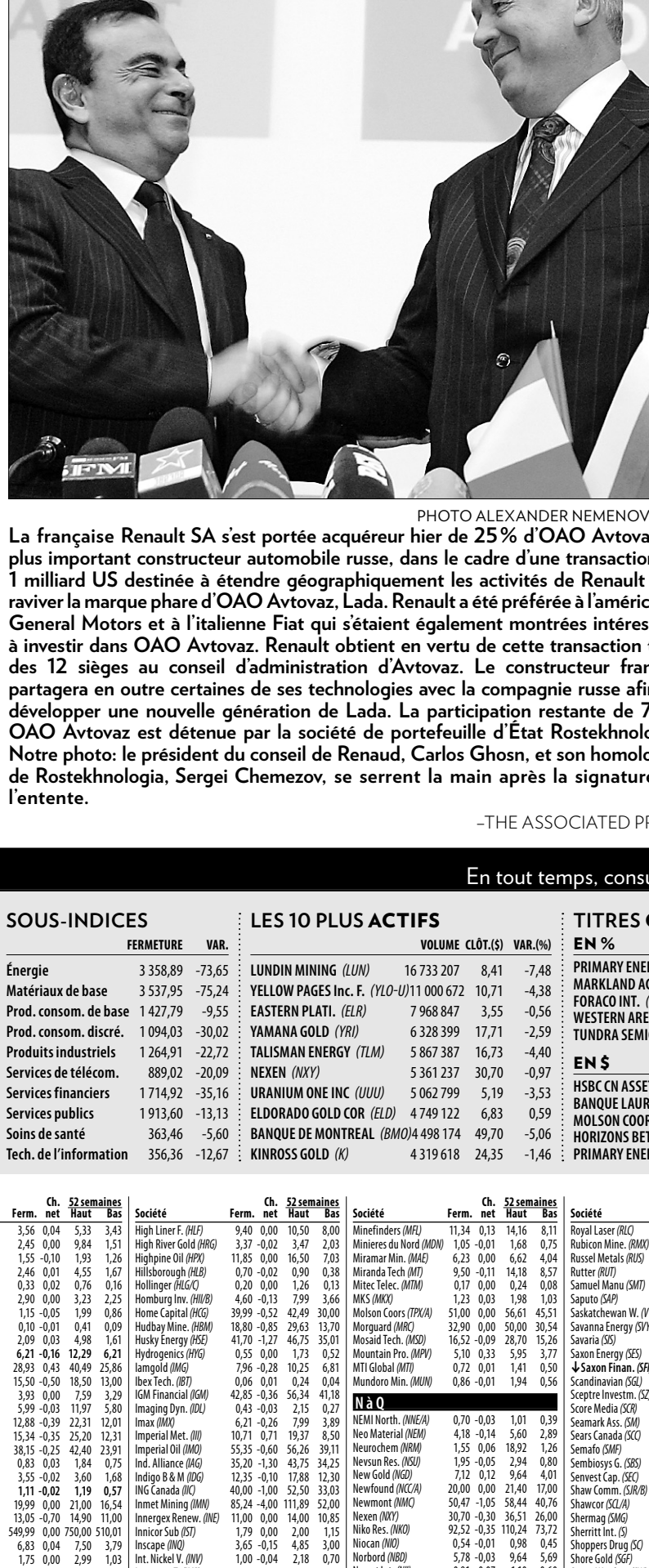


PHOTO ALEXANDER NEMENOV, AFP

La française Renault SA s'est portée acquéreur hier de 25% d'OAO Avtovaz, le plus important constructeur automobile russe, dans le cadre d'une transaction de 1 milliard US destinée à étendre géographiquement les activités de Renault et à raviver la marque phare d'OAO Avtovaz, Lada. Renault a été préférée à l'américaine General Motors et à l'italienne Fiat qui s'étaient également montrées intéressées à investir dans OAO Avtovaz. Renault obtient en vertu de cette transaction trois des 12 sièges au conseil d'administration d'Avtovaz. Le constructeur français partagera en outre certaines de ses technologies avec la compagnie russe afin de développer une nouvelle génération de Lada. La participation restante de 75% OAO Avtovaz est détenue par la société de portefeuille d'État Rostekhnologia. Notre photo: le président du conseil de Renault, Carlos Ghosn, et son homologue de Rostekhnologia, Sergei Chemezov, se serrent la main après la signature de l'entente.

-THE ASSOCIATED PRESS

GOOGLE

COMSCORE REVOIT SES CONCLUSIONS > Le cabinet Comscore, dont une étude a fait chuter le cours du groupe internet Google mercredi, a revu sa position hier en jugeant « tout à fait possible, sinon probable » que la baisse qu'elle a notée du nombre de clics sur le site débouche sur une hausse des recettes de Google. Dans son blogue officiel, Comscore a expliqué que la baisse du nombre de clics sur les liens publicitaires qui apparaissent lors d'une requête sur Google (-0,3% en janvier selon Comscore, et -7% aux États-Unis par rapport à décembre) reflétait non pas une défection des internautes, mais une plus grande efficacité des publicités placées par Google, moins nombreuses qu'il y a un an car Google élimine les moins pertinentes. Dans une longue explication, Comscore conclut que cette baisse résulte donc d'une amélioration de la qualité des publicités de Google, et ajoute que cette tendance déjà visible en 2007 a été plus que compensée par une hausse des recettes par clic. Le cabinet a ajouté qu'il n'y voit aucune raison d'en déduire une menace ni sur les revenus futurs de Google, ni sur le marché global de la publicité sur l'internet.

-AGENCE FRANCE-PRESSE

VALE

BÉNÉFICE RECORD > Le géant minier brésilien Vale a annoncé un bénéfice record en 2007 de 20,6 milliards de reals (11,9 milliards de dollars), en hausse de 48,95% par rapport à 2006 (13,4 milliards de reals). Vale a souligné, dans un communiqué diffusé hier, que ce résultat reflétait la hausse internationale des prix des « matières premières des métaux », ajoutant qu'il s'agissait de la cinquième année consécutive de croissance de l'entreprise. Au cours du quatrième trimestre 2007, Vale, seconde compagnie minière du monde derrière le britannique BHP Billiton, a enregistré un bénéfice de 4,4 milliards de reals (2,6 milliards US), soit une hausse de 30,9% sur un an. Vale (anciennement: Companhia Vale do Rio Doce, ou CVRD) précise avoir battu des records de production pour neuf de ces produits, ce qui lui a permis de garder son rang de premier producteur mondial de minerai de fer et second de nickel (après le rachat du canadien Inco en novembre 2006).

-AGENCE FRANCE-PRESSE

LES 10 PLUS ACTIFS

Table listing the top 10 most active stocks on the market, including LUNDIN MINING, YELLOW PAGES Inc., and EASTERN PLATI.

TITRES GAGNANTS

Table listing the top performing stocks, including PRIMARY ENERGY R., MARKLAND AGF PR., and FORAC INT.

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com

LES 10 PLUS PERDANTS

Table listing the top performing stocks, including ABITIBIBOWATER, ABITIBIBOWATER (AXB), and PRT FOREST REGEN.

COMMENT LIRE LES COTES FINANCIÈRES > Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Dans certains cas, nous privilégions une approche fidèle aux habitudes des lecteurs. Ainsi, le Groupe Jean Coutu est classé sous Jean Coutu. De même, Alimentation Couche-Tard est classé sous Couche-Tard.

Seules apparaissent les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Notre liste inclut tous les titres dont le volume moyen des 60 derniers jours, au moment de dresser la liste, était de 100 transactions et plus. La liste est révisée à chaque trimestre. Le valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales sont notées. Société (double): né de l'entreprise et symbole boursier entre parenthèses. Ferm.: cours à l'arrêt des transactions. Ch. net.: indique le changement de valeur par rapport au précédent cours de fermeture. Caractères gras: indiquent une société dont l'action atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. ↑: indique un haut 52 semaines. ↓: indique un bas 52 semaines.

PARTS DE FIDUCIARIES > A&W R. Royal (A&W-U): 13,74 -0,12 14,47 12,53. Acadian Timber (A&W-U): 10,20 0,05 10,70 9,30. Advantage E. (A&W-U): 10,61 0,13 12,97 8,54. Canim Int. (A&W-U): 20,35 0,13 25,30 17,39. AG Growth (A&W-U): 32,77 0,82 40,00 32,40. Algonquin P. (A&W-U): 7,05 0,13 9,42 7,05. Allied Prop. (A&W-U): 18,79 0,16 24,35 17,01. Atlas (A&W-U): 25,23 0,28 28,67 22,76. Atlantic Power (A&W-U): 0,51 0,00 0,23 0,01. Atlas Group (A&W-U): 1,85 0,02 1,90 1,56. Aluma (A&W-U): 5,18 -0,02 7,60 5,10. ARC Energy (A&W-U): 23,56 -0,29 24,49 18,78. Arctic Glacier (A&W-U): 11,90 0,20 14,61 10,58. Artec Int. (A&W-U): 11,00 0,15 14,94 10,58. Arts Real Est. (A&W-U): 24,85 -0,13 18,88 12,00. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. Atlas (A&W-U): 18,29 0,16 24,35 17,01. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,62 0,47 29,89 23,49. Atlantic Power (A&W-U): 12,02 -0,08 12,88 9,50. AT&T (A&W-U): 12,25 0,29 15,79 10,91. Autocanada (A&W-U): 9,10 -0,05 12,68 8,03. Avenir Div. (A&W-U): 7,38 0,05 8,85 6,42. Badger Ener. (B&E-U): 21,49 -0,20 19,10 14,75. Baytex Ener. (B&E-U): 21,23 0,17 22,92 16,30. Bell Alliant (B&E-U): 29,58 0,30 32,76 26,00. Canim Int. (A&W-U): 5,80 -0,22 9,00 4,90. Arctic Real Est. (A&W-U): 14,26 -0,13 18,88 12,00. BFI Canada (B&E-U): 25,

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES



**PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD**  
Station de traitement des eaux usées, camping Fraser  
Projet n° : 05-2778

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) demande des soumissions pour la construction d'étangs aérés à parois verticales en béton, fourniture et installation de la mécanique de procédé, mise en place d'un filtre à sable et démantèlement du réacteur biologique existant.

Les soumissions peuvent être obtenues à compter du 4 mars 2008 au bureau de la Sépaq situé à Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1300, Québec (Québec) G1V 5C2 (téléphone (418) 686-4875) moyennant un dépôt, non remboursable, de 50\$ incluant toutes taxes, en argent, sous forme de chèque ou de mandat-poste payable à la Sépaq.

Les soumissions seront reçues dans les enveloppes fournies à cet effet jusqu'au **20 mars 2008 à 15h** et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure au bureau de la Sépaq situé à Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1300, Québec (Québec) G1V 5C2.

La Sépaq se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées.

Le directeur des immobilisations et des ressources matérielles,  
Gaëtan Thibault, ing.



<http://www.sepaq.com> RUBRIQUE «notre organisation»

Centre de santé et de services sociaux du Suroît

APPEL D'OFFRES

**PROJET: Imagerie par résonance magnétique**  
Projet # 96-0020-0508  
Hôpital du Suroît  
150, rue Saint-Thomas à Salaberry-de-Valleyfield

**PROPRIÉTAIRE: Centre de santé et de services sociaux du Suroît**  
Le Centre de santé et de services sociaux du Suroît, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux d'agrandissement et de réaménagement en relation avec l'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique au 150, rue Saint-Thomas à Salaberry-de-Valleyfield.

Les documents contractuels pourront être obtenus, sur réservation, à compter du 4 mars 2008, contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50\$) pour chaque exemplaire complet, émis au nom de Centre de santé et de services sociaux du Suroît en s'adressant à:

Dimension 3 architecture + design inc.  
194, boulevard Harwood  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y2  
Tél.: 450-455-3383

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de deux cent mille dollars (200000\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, ou d'un chèque visé au montant de cent mille dollars (100000\$) fait à l'ordre du propriétaire, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de cent mille dollars (100000\$).

Une visite des lieux est prévue le lundi 10 mars 2008 à 9h30 dans le hall d'entrée principal de l'Hôpital du Suroît situé au 150, rue Saint-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield.

Les soumissions, sous pli scellé portant la mention du projet, seront reçues pendant les heures normales de travail, au 80, rue du Marché, Salaberry-de-Valleyfield, à l'accueil de l'entrée principale au plus tard le lundi 31 mars 2008 à 14h, heure locale. Les soumissions reçues seront ouvertes ce jour même à 14h05, en présence des soumissionnaires.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant une place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord ou, s'il s'agit d'un appel d'offres public régionalisé, une principale place d'affaires dans la région où les travaux doivent être exécutés et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1)

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune autre des soumissions reçues.

Serge Loiselle, ing., M.B.A.  
Directeur des ressources techniques  
Centre de santé et de services sociaux du Suroît



APPEL D'OFFRES PUBLIC

**PROJET:**  
AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE  
PRIMAIRE ÎLE-DES-SŒURS  
530 RUE DE GASPÉ, ÎLE-DES-SŒURS  
MONTRÉAL-VERDUN, QUÉBEC, H3E 1E7

PROPRIÉTAIRE:

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys  
1100 boulevard Côte-Vertu, Saint-Laurent, Québec, H4L 4V1  
Téléphone : (514) 855-4500 poste 4557  
Télécopieur : (514) 855-4746

ARCHITECTES:

Consortium Dan Hanganu + Leclerc, Architectes  
1100 boulevard Côte-Vertu, Saint-Laurent, Québec, H3C 2R1  
Téléphone : (514) 282-3970  
Télécopieur : (514) 282-4101

INGÉNIEURS EN STRUCTURE ET GENIE CIVIL:

SDKLBB  
1751 rue Richardson, bureau 2120, Montréal, Québec, H3K 1G6  
Téléphone : (514) 938-5995  
Télécopieur : (514) 938-9470

INGÉNIEURS MECANIQUE ET ELECTRICITE:

Dessau inc.  
1060 rue University, bureau 600, Montréal, Québec, H3B 4V3  
Téléphone : (514) 281-1033  
Télécopieur : (514) 281-1060

OBTENTION DES DOCUMENTS:

Les plans, devis et autres documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte au 110, rue des Sœurs Grises, Studio 11 à Montréal, seulement sur réservation téléphonique, contre un dépôt non-remboursable de deux cent dollars (200,00 \$), toutes taxes incluses, sous forme d'argent comptant ou de chèque visé à l'ordre du propriétaire.

GARANTIE DE SOUMISSION:

10 % du montant total de la soumission (toutes taxes incluses) chèque visé ou cautionnement valide pour 60 jours, à l'ordre du propriétaire.

VISITE DES LIEUX:

Vendredi, le 14 mars 2008 à 14h00  
(rendez-vous devant l'entrée de l'école).

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat par une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services conforme aux documents d'appel d'offres dont le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1). De plus, l'entrepreneur général devra être certifié ISO 9001 :2000.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires adopté en vertu de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13-3, r.0.01).

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Les soumissions (l'original et 2 copies) dans des enveloppes cachetées seront reçues aux services des Ressources Matérielles/Direction, au 1100, boulevard Côte-Vertu, à Saint-Laurent (H4L 4V1), jusqu'à 14h00, heure en vigueur localement, vendredi, le 28 mars 2008, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

YVES SYLVAIN, directeur général

Saint-Laurent, le 26 février 2008

3345975A

Avis public

Régie de l'énergie

DECLARATION DES DISTRIBUTEURS DE CARBURANTS ET DE COMBUSTIBLES AUX FINS DE LA QUOTE-PART PAYABLE A L'AGENCE DE L'EFFICACITE ENERGÉTIQUE ET DU FINANCEMENT DES ACTIONS POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (LE FONDS VERT)

La Loi sur la Régie de l'énergie rend obligatoire la production d'une déclaration de volumes et masses auprès de la Régie de l'énergie, au plus tard le 31 mars de chaque année, par tout distributeur de carburants et de combustibles (essence, diesel, mazout, propane, coke de pétrole et charbon) qui, au Québec et sous réserve de certaines exclusions :

- 1° Raffine, fabrique, mélange, prépare ou distille des carburants et des combustibles;
- 2° Apporte ou fait apporter des carburants et des combustibles;
- 3° Échange des carburants et des combustibles avec une personne visée au paragraphe 1°

Formulaires de déclaration

Toute personne répondant à la définition de « distributeur de carburants et de combustibles » prévue à la Loi doit produire la déclaration prévue d'ici le 31 mars 2008, sous peine d'amendes prévues à l'article 117 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

Le formulaire de déclaration, la Loi sur la Régie de l'énergie ainsi que les règlements afférents sont disponibles directement dans la section « Déclaration des distributeurs concernant les carburants et combustibles » du site Internet de la Régie de l'énergie ([www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)).

Pour toute information ou pour obtenir une copie du formulaire par télécopieur ou par courrier, communiquez avec la Régie de l'énergie ou consultez son site Internet.

**Le Secrétaire**  
Régie de l'énergie  
800, place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [secretariat@regie-energie.qc.ca](mailto:secretariat@regie-energie.qc.ca)



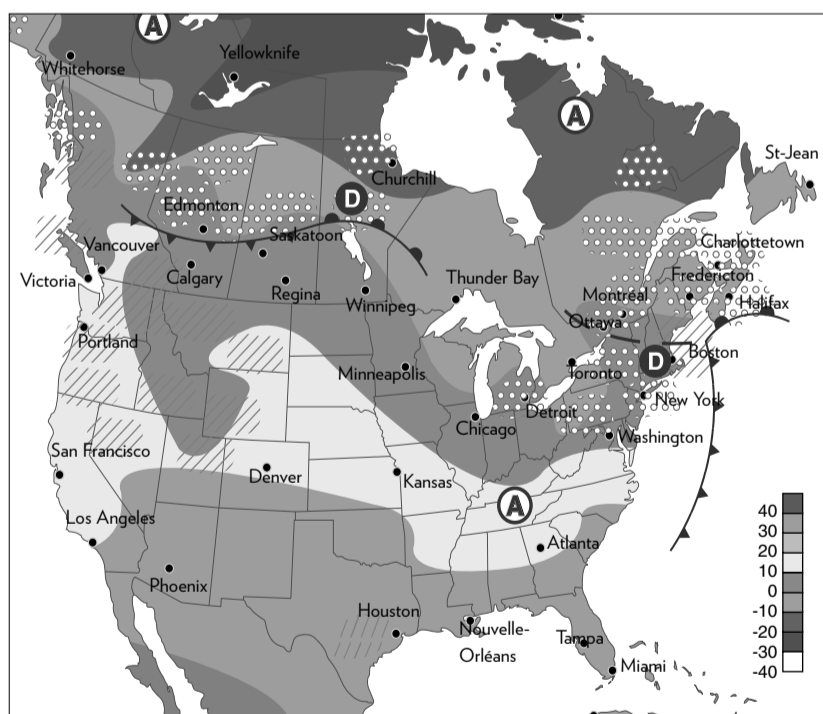
MÉTÉO

www.meteomedia.com



LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES

© MétéoMédia 2007



Front chaud	MAX	MIN
Hier	-9	-23
Normales de jour	-3	-12
Auj. l'an passé	-1	-9

RECORDS		
Plus haut maximum	4 en 2000	
Plus bas minimum	-23 en 1992	

FACTEUR VENT	
Aujourd'hui	-6

INDICE UV	
Aujourd'hui	Bas

PRÉCIPITATION	
Hier	0 mm

LE SOLEIL ET LA LUNE

6h34	17h41	Durée totale du jour:
		11h07

N				
7 mars	14 mars	21 mars	29 mars	

AU PAYS AUJOURD'HUI

Calgary	Beau	4	-10
Charlottetown	Faib neige	-2	-4
Edmonton	Variable	3	-17
Frédéricton	5-10cm	-2	-5
Halifax	5-10cm	2	-2
Iqaluit	Soleil	-29	-33
Régina	Beau	3	-14
Saint-Jean	Soleil	-5	-7
Saskatoon	Beau	2	-16
Vancouver	Beau	9	2
Whitehorse	Beau	-8	-14
Winnipeg	Variable	-1	-13
Yellowknife	Éclaircies	-25	-35

LE MONDE AUJOURD'HUI

Beijing	Beau	12	5
Boston	Plu et nei	3	-4
Bruxelles	Pluie	11	8
Lisbonne	Beau	20	13
Londres	Nuageux	14	7
Los Angeles	Beau	19	8
Madrid	Nuageux	20	6
Mexico	Pluie	21	10
Moscou	Pluie	2	1
New York	Ave neige	3	-3
Paris	Averses	12	10
Port-au-Prince	Soleil	35	21
Rome	Averses	14	7
Tokyo	Soleil	12	5
Washington	Variable	7	-2

AU SOLEIL AUJOURD'HUI

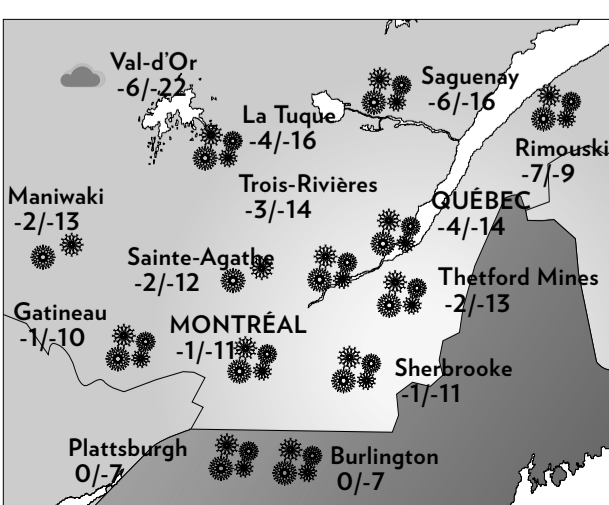
Acapulco	Beau	33	25
Cancun	Soleil	29	22
La Havane	Beau	28	17
Honolulu	Variable	27	20
Miami	Variable	25	18
Myrtle B.	Beau	19	3
Orlando	Beau	23	11
Tampa	Beau	24	11
Virginia B.	Variable	12	1
West Palm B.	Beau	22	16

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

AUJOURD'HUI	1 à 3 cm de neige en matinée, faible neige en après-midi Vents de l'est à 20km/h tournant du nord-est à 15km/h. Probabilité de précipitations: 90 %. Facteur éolien -7.	MAXIMUM	-1
DEMAIN	Ciel variable. Probabilité de précipitations: 20 %.	MAX / MIN	-2/-8

CETTE NUIT	Nuageux avec éclaircies avec plus de nuages en soirée Vents du nord-ouest de 20km/h à 25km/h. Probabilité de précipitations: 20 %. Facteur éolien -20.	MINIMUM	-11
LUNDI	Mélange de pluie et neige. Probabilité de précipitations: 80 %.	MAX / MIN	3/-8

PRÉVISIONS RÉGIONALES



QUÉBEC	AUJOURD'HUI	1 à 3 cm de neige. -4/-14. DEMAIN	Ciel variable. -3/-16
OTTAWA	AUJOURD'HUI	Nuageux avec averses de neige. -1/-9. DEMAIN	Passages nuageux. -1/-5.

TORONTO	AUJOURD'HUI	Ciel variable. -1/-9. DEMAIN	Ciel variable. 1/-2.
BAIE-COMEAU	AUJOURD'HUI	Nuageux avec faible neige. -9/-11. DEMAIN	Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige. -3/-18.

L'HONORABLE JUGE COURVILLE, DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, A APPRUVÉ LA PUBLICATION AINSI QUE LE CONTENU DU PRÉSENT AVIS.

Kugler Kandestin, S.E.N.C.R.L.  
À l'attention de Me Arthur J. Wechsler  
ou de Me Martine L. Tremblay  
1, Place Ville-Marie  
Bureau 2101  
Montréal (Québec)  
Canada H3B 2C6